

REPUBLIQUE DU BENIN

.....

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

.....

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

.....



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES CREDITS ASSOCIES AU

DIPLOME DE

**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

**Option : Economie**

**Filière : ECONOMIE APPLIQUEE**

**THEME**

**ANALYSE DES DETERMINANTS  
DE L'EPARGNE DES MENAGES AU BENIN**

**Présenté par :**

**HOLOTCHI Ulrich**

**&**

**LISSANON Grégoire**

**Sous la direction de :**

**Maître de stage**

**Yvon DAGBA**

**Chef d'Agence BOA Calavi**

**Maître de mémoire**

**Prof Denis ACCLASSATO**

**Chef département économie**

*Année Académique : 2015-2016*

## AVERTISSEMENT

**La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.**

**Sommaire**

|   |    |
|---|----|
| Introduction .....  | 1  |
| CHAPITRE1: DU CADRE INSTITUTIONNEL A LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE..          | 3  |
| SECTION1 : PRESENTATION GENERALE DE LA BOA-BENN .....                       | 3  |
| SECTION 2 : DEROULEMENT DE NOTRE STAGE ET PROBLEMATIQUE DE<br>L'ETUDE ..... | 14 |
| CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE.....                                | 18 |
| SECTION1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES .....                     | 18 |
| SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE .....         | 21 |
| CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATION.....                   | 41 |
| SECTION1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS .....                      | 41 |
| SECTION 2 : VALIDATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATION .....               | 46 |
| CONCLUSION .....  | 48 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....   | 50 |

**DEDICACES 1**

**A**

Ma mère, Victorine HLOUEDJE,

Mon père Sèli LISSANON

**Grégoire LISSANON**

**DEDICACES 2**

**A**

Ma mère, Victoire A. GBAMENOU

Mon père Nestor Y. HOLOTCHI

**Ulrich HOLOTCHI**

## **REMERCIEMENTS**

Nos sincères et profondes reconnaissances à notre encadreur :

Professeur Denis ACCLASSATO pour avoir accepté suivre ce travail et à tous les membres de jury pour leurs appréciations, reproches, recommandations et pour s'y être impliqué véritablement malgré leurs multiples occupations.

- Nos remerciement vont également à l'endroit de :

L'actuel doyen de la FASEG professeur charlemagne IGUE et le vice doyen Théophile WOTTO et tout le corps professoral pour les sacrifices consentis aux fins de nous assurer une formation de qualité.

Tout mon sincère et profond remerciement à l'Abbé Théophile BADA pour avoir joué le rôle d'un père. Mes remerciements vont également à l'endroit de mes grands frères Albert, Isaac, Julien, Alfred, Dieudonné pour leurs soutiens de toutes natures.

Tout mon sincère et profond remerciement à mon père, paix à son âme pour avoir joué le rôle d'un père, que la terre te soit légère. Mes remerciements vont également à l'endroit de mes frères et sœurs Cyprien Simplicite, Luc, Fiacre, Hervé, Emile, Thierry, Olivier, Bernice, Christian, sans oublier Florentin pour leurs soutiens de toutes natures.

- Nos précieux remerciements à :

M. Sébastien KOUZINGNAN, Cyrille AVOGBANNANON et Romulus AGBANDE pour tous leurs conseils et orientations que Dieu vous élève parmi les nations;

M. Simon AGBANGLA et Mme Armelle CATARIA agence BOA-COCOTOMEY pour tous leurs conseils et orientations que Dieu vous bénisse.

M. Apollinaire ADANDONON et Hyppolite HOLOTCHI pour ses soutiens de tout temps que l'éternel vous récompense.

- Nos remerciements les plus profonds à amis amis(es) :

Antoine AKODJI pour son sacrifice sans oublier Estelle, Hyacinthe, Hervé, Prudence, Jean-Baptiste, Romuald, Ecclésiaste, Ignace, Blaise et tous les cohabitants de la maison de l'Abbé.

Paulette VIGNIKIN pour ses sacrifices sans oublier Fiacre, Djibrill

Tous les amis du groupe LA SOLIDARITE/ UAC sans oublier les dirigeants de l'UEZ et aussi tous les choristes de la chorale EL-morijah de la paroisse de KOGUEDE CENTRE et celle de CALAVI.

**Grégoire LISSANON**

**&**

**Ulrich HOLOTCHI**

**LISTE DES ABREVIATIONS**

|        |  |
|--------|--|
| ABF    | : Agents à Besoin de Financement                                   |
| ACF    | : Agents à Capacité de Financement                                 |
| ADF    | : Dickey-Fuller Augmenté   |
| AFD    | : Agence Française de Développement                                |
| AFH    | : African Financial Holding  |
| BAD    | : Banque Africaine de Développement                                |
| BM     | : Banque Mondiale  |
| BMCE   | : Banque Mondiale du Commerce Extérieur                            |
| BOA    | : Banque Of Africa   |
| BOAD   | : Banque Ouest Africaine de Développement                          |
| CA     | : Conseil d'Administration   |
| CEDEAO | : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest          |
| CGAP   | : Consultative Group to Assist the Poor                            |
| COFEB  | : Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires         |
| DAB    | : Distributeur Automatique de billets                              |
| DCF    | : Département Comptable et Financier                               |
| DGAE   | : Direction Générale des Affaires Economiques                      |
| DP     | : Direction de la Prévision  |
| DPC    | : Direction de la Prévision et de la Conjoncture                   |
| DW     | : DURBIN et WATSON   |
| ECM    | : Error correction model   |
| EMICOV | : Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages |
| FENU   | : Fonds d'Equipeement des Nations Unies                            |
| GAB    | : Guichet Automatique de Banque                                    |
| INSAE  | : l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique |
| MCE    | : Modèle à Correction d'Erreurs                                    |
| MCO    | : Moindres Carré ordinaire   |
| MCQG   | : Modelé à Correction Quasi-Généralisée                            |
| OCDE   | : Organisation pour la Coopération et le Développement de l'Europe |
| OMD    | : Objectifs du millénaire pour le Développement                    |
| PIB    | : Produit Intérieur Brut   |
| PNUD   | : Programme des Nations Unis pour le Développement                 |
| PTAE   | : Prêt Tous à l'Ecole  |

|       |   |
|-------|---|
| TPE   | : Terminal de Paiement Electronique               |
| SFD   | : Systèmes Financiers Décentralisés               |
| SFI   | : Société Financière Internationale               |
| SIT   | : Service Informatique et Télécommunication       |
| SM    | : Service Monétique                               |
| SMG   | : Service des Moyens Généraux                     |
| UEMOA | : Union Economique et Monétaire d'Ouest Africaine |

**LISTE DES TABLEAUX**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Tableau N° 1 : Activités de la BOA-BENIN .....</b>   | <b>7</b>  |
| <b>Tableau N° 2 : Ressources matérielles de la BOA-BENIN. ....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>Tableau N° 3 : Tableau récapitulatif des ressources de la BOA-BENIN de 2011 à 2014.....</b>            | <b>9</b>  |
| <b>Tableau N° 4 : Répartition des agents de la BOA-BENIN .....</b>  | <b>10</b> |
| <b>Tableau N° 5 : Résultat du test d'ADF .....</b>  | <b>42</b> |
| <b>Tableau N° 6 : Résultats des tests des MCO.....</b>  | <b>44</b> |
| <b>Tableau N° 7 : Les élasticités de l'épargne des ménages face au revenu disponible des ménages.....</b> | <b>45</b> |
| <b>Tableau N° 8 : Les élasticités de l'épargne des ménages face au taux d'intérêt réel .....</b>          | <b>46</b> |

## **Résumé**

L'environnement économique béninois est de plus en plus instable à cause de la pauvreté. L'épargne des ménages et l'investissement demeurent insuffisants pour stimuler fortement la croissance au Bénin. Par conséquent, une mobilisation de l'épargne des ménages béninois serait d'une grande utilité pour résoudre le problème car le faible niveau de la croissance observé est lié à une mobilisation modeste de l'épargne des ménages pourtant structurellement stable.

Notre étude a pour objectif d'analyser les principaux déterminants de l'épargne des ménages. En nous appuyant sur les techniques des Moindres Carrés Ordinaires, la présente étude aboutit aux résultats suivants :

- Le revenu disponible (à court et long terme) est la principale variable explicative de la mobilisation de l'épargne des ménages au Bénin.
- L'impôt et le taux d'intérêt (taux d'intérêt des dépôts) ont un effet négatif sur l'épargne des ménages à long terme, mais à court terme l'impôt n'est pas significatif sur l'épargne des ménages.

Ces variables expliquent à près de 96% le comportement d'épargne des ménages au Bénin.

## **Introduction**

La contribution des ménages à l'économie nationale reste en général très marginale. Forte est de constater que l'épargne des ménages constitue l'essentiel de l'épargne intérieure des pays en développement. Ainsi l'épargne est la part du revenu non consommée constituant la réserve financière des ménages ou des agents à capacité de financement. Les individus n'épargnent pas pour le plaisir de garder des liquidités oisives : ceux-ci ne préfèrent pas la détention de la liquidité. Les ménages épargnent pour effectuer des placements rémunérés par un taux d'intérêt ou investir sur le marché financier pour augmenter leurs richesses futures. Dans une économie de marché, les différents agents économiques opèrent des choix qui reposent largement sur la confiance en l'avenir. C'est-à-dire en fonction d'un environnement économique social et politique. C'est le cas particulièrement de la consommation et donc de l'épargne qui font parties des facteurs déterminants du dynamisme d'un pays.

Au Bénin, la plupart des ménages préfèrent détenir la liquidité au détriment des placements rémunérés dans les banques commerciales. Ainsi face à cette réticence des ménages, la BOA-BENIN développe des politiques de taux d'intérêt pour la stimulation de l'épargne financière. En effet, épargner consiste à renoncer à une consommation immédiate au profit des satisfactions futures liées à des investissements ou à des consommations.

En comptabilité nationale, l'épargne correspond à trois (03) éléments : l'auto financement des entreprises, mais globalement les pays pauvres épargnent insuffisamment pour couvrir leur dépenses d'investissement, ils ont donc « un besoin de financement » ; l'épargne financière des ménages, à l'inverse ceux-ci disposent d'une capacité de financement et leur épargne excède leurs besoins de financement et la partie des dépenses d'investissement des administrations non financées par l'emprunt. Selon les périodes, ces dernières dégagent une capacité ou un besoin de financement. Mais quels sont réellement les facteurs qui déterminent l'épargne des ménages et qui l'empêchent de financer efficacement l'investissement au Bénin ? D'autant qu'en économie les besoins des ménages sont illimités, mais les ressources disponibles pour les satisfaire sont rares ; pourquoi épargnent-ils ?

Au regard de tout ce qui précède, l'épargne des ménages, de par son rôle dans l'accroissement de l'activité et de renforcement des capacités productives mérite d'être étudiée de manière à en identifier et à en comprendre les mécanismes explicatifs. Ceci nous permettrait de maîtriser l'évolution de l'épargne des ménages afin qu'elle réponde judicieusement aux objectifs du développement.

C'est dans cette logique que s'inscrit la présente étude dont le terme est : « Analyse des déterminants de l'épargne des ménages au Bénin ».

Dans le premier chapitre, nous présenterons le cadre institutionnel du stage, le second chapitre constituera à l'exposé du cadre théorique de recherche et en fin, le troisième chapitre sera consacré à l'analyse des résultats et les recommandations.

# CHAPITRE 1 :

## DU CADRE INSTITUTIONNEL A LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

Nous présentons dans ce présent chapitre la BOA-BENIN de façon générale d'une part et le déroulement de notre stage puis le ciblage de la problématique de l'étude d'autre part.

### **SECTION1 : PRESENTATION GENERALE DE LA BOA-BENN**

Cette section nous permet de présenter dans un premier temps l'historique, les activités et les ressources de la BOA-BENIN ; dans un second temps la structure organisationnelle et le fonctionnement de la BOA-BENIN.

### **PARAGRAPHE 1 : Historique, Activités et Ressources de la BOA.**

Leader sur son marché, la BOA est aujourd'hui une banque de référence au Bénin. Ce qui explique l'existence d'une multitude de comptes dans ses livres et l'affluence observée dans ses agences. Pour comprendre cet essor, il faudra remonter aussi bien à son historique, qu'à sa mission et aux objectifs qu'elle s'est fixée.

#### **A- HISTORIQUE**

La création de ce groupe bancaire remonte au début des années 80 lorsque l'industrie bancaire en Afrique de l'Ouest était dominée par les banques étrangères et les banques d'Etat. A cette époque, il n'existait pratiquement pas de banques commerciales en Afrique de l'Ouest appartenant à des intérêts privés Ouest africains qui en contrôlent la gestion.

Au BENIN, la Bank Of Africa a vu le jour la veille de la conférence des Forces Vives de la Nation de Février 1990, dans un contexte de paralysie totale de l'économie nationale caractérisée notamment par un manque d'investissements privés étrangers et la déconfiture du système bancaire national. Initiée par la société African Financial Holding (AFH), la BOA- BENIN a été créée le 29 juin 1989 avec la participation de nombreux investisseurs privés nationaux et internationaux (la PROPARCO du Groupe AFD et la BOAD).

La Société Financière Internationale (SFI) a rejoint ces premiers actionnaires en 1993. C'était la deuxième expérience, après celle du Mali, d'une conception de banques commerciales entièrement sur un large actionnariat national diversifié, sur un partenariat

technique fortement impliqué au capital et sur des partenaires internationaux d'appui au secteur privé des pays émergents.

La BOA-BENIN dont l'objectif est d'assurer les opérations financières, commerciales, mobilières et d'investissements productifs fait partie de BOA GROUPE. Ce groupe est présent dans dix-sept(17) pays à savoir : le BENIN, la BURUNDI, le BURKINA-FASO, la COTE D'IVOIRE, DJIBOUTI, la FRANCE, le GHANA, le KENYA, le MADAGASCAR, le MALI, la MER ROUGE, le NIGER, la RDC, le SENEGAL, la TANZANIE, le TOGO, et la BANQUE DE L'HABITAT DU BENIN.

Le groupe BOA dispose également d'autres filiales à savoir : ACTIBOURSE, AÏSSA, AGORA, ATTICA, BOA-ASSETMANAGEMENT.

Le groupe BOA dispose de quatre cent trente (430) agences et de six cent (600) GAB. (Source : Rapport d'activités annuelles Décembre 2014).

## **1- MISSIONS**

Les principaux dirigeants de la BOA-BENIN entendent faire de la banque une institution de renom. Grâce à cette vision, les missions qui lui sont assignées sont :

- ✓ fournir des prestations bancaires et des services financiers de tous genres aux personnes physiques et morales ;
- ✓ proposer aux grandes, petites et moyennes entreprises des secteurs industriels et commerciaux , des services et des concours à court, moyen et long terme ;
- ✓ contribuer au développement économique et social des pays de la zone UEMOA ;
- ✓ consolider les perspectives de croissance et offrir à sa clientèle les possibilités de choix garantissant la politique la plus large et la qualité «Meilleur de Services Fournis» ;
- ✓ diversifier la clientèle et les activités de la BOA-BENIN, démontrant ainsi qu'elle est en mesure de répondre aussi bien à l'attente des principales entreprises qu'à celle du grand public ;
- ✓ veiller à la cohérence avec les opinions stratégiques majeures de la banque à savoir : la poursuite d'une croissance interne maximale, l'atteinte du seuil de rentabilité minimale, la recherche systématique du respect dans les meilleurs délais des normes de la charte du groupe BOA ;
- ✓ garder en toi du fond le souci d'une avancée généralisée de la BOA vers le niveau des standards internationaux en termes de technologie et de variété de produits qui en découlent.

Ainsi, proposer à sa clientèle des concours à court et moyen terme constitue l'une des missions essentielles de la BOA. Pour accomplir ses missions, la BOA-BENIN établit au préalable des objectifs.

## **2- OBJECTIFS**

La BOA-BENIN s'est fixé plusieurs objectifs à atteindre de par ses activités. Son objectif principal est d'être une banque de classe mondiale, capable de fournir une gamme variée de services bancaires et financiers aux sociétés privées, sur toute l'étendue du territoire national et dans les pays de la sous-région. La vision de son management est d'offrir à la clientèle des particuliers et à la clientèle des entreprises, des produits et des services bancaires, accessibles et fiables. Il a aussi pour but d'être la meilleure institution financière au Bénin, en ce qui concerne la satisfaction des besoins des différents acteurs intervenant dans son activité à savoir : ses clients, son personnel, ses actionnaires et les autorités réglementaires.

Elle a d'autres objectifs qui peuvent être ainsi résumés :

- ✓ contribuer à la croissance économique du Bénin ;
- ✓ améliorer les services à travers des prestations répondant aux normes internationales de la qualité et de développement économique, notamment au sein des pays de la CEDEAO ;
- ✓ mobiliser des ressources publiques et privées aussi bien internes qu'externes ;
- ✓ aider au financement des investissements et intervenir dans les fonds de roulement des projets financés par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- ✓ développer de nouveaux produits qui s'adaptent et correspondent aux besoins de la clientèle ;
- ✓ promouvoir la création d'autres banques privées où les capitaux nationaux seraient fortement représentés ;
- ✓ faire du groupe BOA une référence Afrique dans le domaine bancaire et financier ;
- ✓ s'associer à des investissements productifs relevant de tous les secteurs d'activités en intervenant à la fois comme société de capital-risque et éventuellement comme gestionnaire ;
- ✓ développer des partenariats, choisir de nouvelles opportunités de croissance externe ;
- ✓ adopter une politique d'implantation progressive sur l'ensemble du territoire à travers

des agences dans les principales capitales régionales ;

- ✓ donner une formation de qualité à l'ensemble du personnel ; développer les opérations de marché de capitaux et de conseil afin de jouer un rôle important sur le marché financier de la sous-région ;
- ✓ renforcer sa position dans le système bancaire en mobilisant des ressources stables à moindre coût ;
- ✓ promouvoir les échanges commerciaux grâce à une coopération accrue avec les filiales du groupe ;
- ✓ continuer à jouer un rôle de premier plan dans l'expansion et l'amélioration des services du GROUPE BOA.

La réalisation des objectifs ne saurait être concrète sans la mise en place des ressources.

## **B- ACTIVITES**

Rappelons que la BOA-BENIN a un statut de banque commerciale. Ce qui fait qu'elle s'intéresse aux différents secteurs de l'économie nationale, même les plus risqués, avec la gamme très variée de produits qu'elle propose et développe, des relations d'affaires avec le reste du monde.

Malgré le caractère à vue de la majorité des dépôts collectés auprès de la clientèle, elle développe une activité très dynamique en matière de distribution de crédits. Elle intervient dans les prises de participation des institutions financières et des sociétés industrielles ou de services en dehors des opérations courantes qu'elle effectue.

**Tableau N° 1 : Activités de la BOA-BENIN**

| Catégories                | Produits et services   |
|---------------------------|--|
| Particuliers              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes Chèques (Particulier ordinaire, fonctionnaire, étudiant)</li> <li>• Comptes Epargnes (épargne simple, épargne logement simple étudiant, épargne junior, épargne pèlerinage)</li> <li>• Comptes en Devise</li> <li>• Compte Diaspora pour les résidents en France.</li> </ul>                                  |
| Entreprises               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes Chèques (Société, entreprise individuelle, artisans, associations et autres groupements, société en formation).</li> </ul>  |
| Opérations Domestiques    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Versements d'espèces</li> <li>• Retraits sur compte chèques</li> <li>• Encaissement</li> <li>• Virements</li> <li>• Emission de chèque certifié</li> <li>• Opposition sur chèque</li> <li>• Rejet de chèque</li> </ul>  |
| Monétique                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartes SESAME et SESAME+(GIM)</li> <li>• Carte VISA</li> <li>• Carte VISA prépayée (TUCANA)</li> </ul>  |
| Multimédia                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque par SMS</li> <li>• Banque par TELEPHONE</li> <li>• Banque par WEB</li> <li>• Relevé électronique</li> </ul>  |
| Prêts Escompte et Avances | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêts (prêts à court terme aux particuliers)</li> <li>• Prêts Scolarité (Tous à l'Ecole)</li> <li>• Plan Epargne Logement</li> <li>• Autres crédits (Prêts à court terme aux entreprises, prêts à moyen/long terme aux entreprises)</li> <li>• Escompte</li> <li>• Avances</li> <li>• Découverts autorisés</li> </ul> |
| Transfert et change       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Change manuel</li> <li>• Chèque de voyage</li> <li>• Transfert flash</li> <li>• Western Union</li> </ul>  |

Source : Réaliser pour nous même à partir des conditions générales de banque applicables à partir du 1er Mai 2016

**C- RESSOURCES DE LA BOA**

Les ressources sont des biens et des valeurs que l'on emploie pour se tirer de l'embarra. Celles dont dispose la BOA-BENIN sont d'ordre humain, matériel et financier.

**1- RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERE**

Nous présenterons ici les ressources matérielles et financières de la BOA- BENIN.

**a- RESSOURCES MATERIELLES**

Les matériels dont dispose la BOA-BENIN sont entre et autres : les terrains, les bâtiments, les matériels et mobiliers, les installations techniques et agencements, les matériels de transport et autres matériels (collection et œuvre d'art). A chaque agence de la BOA-BENIN se retrouvent d'autres ressources matérielles spécifiquement pour l'exercice de leurs activités. Le tableau ci-après récapitule ces ressources.

**Tableau N° 2 : Ressources matérielles de la BOA-BENIN.**

| <b>LIEUX</b>              | <b>ELEMENTS</b>  |
|---------------------------|--|
| Directeur d'Agence        | Bureau, Retour, Caissons, Fauteuil, Ordinateur, Scanner, Chaise visiteur1, Chaise visiteur 2, Armoire métallique, Vidéo Surveillance, Imprimante, FAX        |
| Responsable Administratif | Bureau, Retour, Caissons, Fauteuil, Ordinateur, Scanner, Chaise visiteur 1, Chaise visiteur 2, Armoire métallique, Imprimante, Armoire de rangement chéquier |
| Chargé de Clientèle       | Bureau, Retour, Caissons, Fauteuil, Ordinateur, Chaise visiteur 1, Chaise visiteur 2, Armoire métallique, Imprimante, Scanner                                |
| Caisse                    | Fauteuil ou Chaise dessinateur, Ordinateur, Scanner, Caisse Escamotable, Imprimante, scanner   |
| Accueille                 | Bureau, Retour, Caissons, Fauteuil, Ordinateur, Scanner, Chaise visiteur1, Chaise visiteur 2, Chaise visiteur 3, Armoire métallique, Imprimante.             |

Source : Réalisé par nous même à partir des fiches d'inventaires reçues au Service des Moyens Généraux (SMG)

**b- RESSOURCES FINANCIERES**

Elles représentent les capitaux propres, les emprunts et titres subordonnés, les dettes interbancaires, dettes à l'égard de la clientèle et les dettes représentées par un titre. Nous pouvons ainsi dire que les ressources financières de la BOA-BENIN regroupent le Passif de son bilan.

**Tableau N° 3 : Tableau récapitulatif des ressources de la BOA-BENIN de 2011 à 2014**

(En milliard de FCFA)

|                                       |     |     |     |     |
|---------------------------------------|-----|-----|-----|-----|
| Les Fonds propres                     | 169 | 218 | 198 | 292 |
| Les dettes                            | 382 | 400 | 450 | 481 |
| Total passif                          | 551 | 618 | 648 | 773 |
| Taux de progression des fonds propres |     | 29% | -9% | 47% |
| Taux de progression des dettes        |     | 5%  | 13% | 7%  |
| Taux de progression du total passif   |     | 12% | 5%  | 19% |

Source : Les rapports d'activités de la BOA-BENIN de 2011 à 2014

De 2011 à 2012, les fonds propres ont connu une progression de 29%; les dettes également ont progressé de 5%. Ce qui témoigne une progression du total passif de 12%. Cette forte augmentation des fonds propres s'expliquent par une augmentation des réserves de 22% en 2012. De 2012 à 2013 on constate une faible progression de 5% du total passif à cause d'une régression de 9% des fonds propres due à une diminution de 13% des réserves malgré la progression de 13% des dettes. De 2013 à 2014, les fonds propres ont connu une augmentation de 47%; Cette augmentation est due à une croissance des réserves d'un taux de 8%. Les dettes ont augmenté de 7%; Ce qui explique une forte augmentation de 19% du total passif. On peut conclure que les ressources financières de la BOA s'accroissent d'année en année.

**2- RESSOURCES HUMAINES****Ventilation de l'effectif**

La BOA-BENIN, de par ses activités est très créatrice d'emplois. Son effectif ne cesse de croître et s'élève à plus de 500 agents actuellement. Le tableau ci-après présente la répartition des agents de la BOA-BENIN.

**Tableau N° 4 : Répartition des agents de la BOA-BENIN**

|                       | 2011 |       | 2012 |       | 2013 |       | 2014 |       |
|-----------------------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|
|                       | Eff. | Fréq. | Eff. | Fréq. | Eff. | Fréq. | Eff. | Fréq. |
| Agents Permanents     | 434  | 96    | 447  | 90    | 475  | 93    | 498  | 92    |
| Agents Contractuels   | 4    | 1     | 5    | 1     | 5    | 1     | 4    | 1     |
| Agents Intermédiaires | 14   | 3     | 42   | 9     | 32   | 6     | 36   | 7     |
| Total                 | 452  | 100   | 494  | 100   | 512  | 100   | 538  | 100   |

Source : La Direction des ressources humaines de la BOA-BENIN

Ce tableau récapitule les différentes catégories au sein du personnel de la BOA-BENIN. On constate que la majorité du personnel de la BOA-BENIN est constituée des agents permanents. Au cours des quatre dernières années, on constate que la fréquence des agents permanents de la BOA a augmenté en dents de scie, Ceci est dû au taux trop élevé du revenu des agents permanents par rapport au revenu des autres agents. Le constat fait sur les agents contractuels au sein de la BOA au cours des quatre : On peut donc déduire que la BOA a pris ces dernières années la décision de rester à un niveau plus bas et constant, la décision de ne pas dépasser 1% des agents contractuels. La fréquence des agents intermédiaires a évolué en dents de scie parce que ça dépend du recrutement fait par la BOA chaque année. Au cours des quatre (04) dernières années, l'effectif du personnel de la BOA- BENIN a augmenté. Ce qui conduit à une multiplicité des services offerts par la BOA-BENIN. En outre, cette augmentation montre que la BOA-BENIN participe à la promotion de l'emploi des jeunes au BENIN.

### **L'esprit d'équipe**

Dès l'ouverture de la BOA-BENIN, les agents ont compris, eu égard à la conjoncture économique morose qui prévalait, que c'est en restant unis, solidaires et complémentaires qu'ils pourraient ensemble construire une entité solide et pérenne. Cet esprit s'est toujours manifesté par la communication (revue trimestrielle : BOA-INFO), l'entraide, la complémentarité, l'abnégation et la saine émulation. La BOA-BENIN, c'est une équipe dynamique.

**PARAGRAPHE 2 : Structure Organisationnelle et Fonctionnement de la BOA**

Dans ce paragraphe, nous présentons la structure organisationnelle de la BOA-BENIN ainsi que le fonctionnement de ses différentes directions.

**A- ORGANES**

La structure organisationnelle est l'ensemble des voies de communication qui servent de support à la transmission des informations. Au sein d'une entreprise, la structure revêtue a une importance capitale en ce sens qu'elle permet de connaître les responsables, les pouvoirs exercés à chaque niveau ainsi que les relations qui régissent les échanges à l'intérieur de l'entreprise. Ainsi, l'organigramme de la BOA-BENIN (en ANNEXE), présente une structure hiérarchico-fonctionnelle. Il s'agit des structures chargées de la gestion et du suivi de la banque.

**L'assemblée générale**

Elle est composée de l'ensemble des actionnaires de la banque. Ce sont eux qui prennent les décisions stratégiques (à long terme) pour l'orientation de la banque. Ils représentent les grands décideurs car leur pouvoir de décision est étendu.

**Le conseil d'administration**

La BOA-BENIN est pilotée par le Conseil d'Administration (CA) de douze (12) membres ; il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir, en toute circonstance, au nom de l'institution .Il prend des décisions concernant la gestion de la banque mais aussi celles qui concernent les actionnaires. C'est l'organe suprême de Direction chargé d'élaborer, d'orienter, de faire appliquer et de contrôler la politique générale de la banque. Il est actuellement présidé par Monsieur Paulin Laurent COSSI.

**Le comité des sages**

C'est un comité composé de six (06) membres mis en place par l'Assemblée Générale pour une durée statutaire de trois (03) ans renouvelables. Il exerce uniquement à titre consultatif et a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans la mise en œuvre des orientations permanentes de la stratégie d'action de la banque et des apolitiques générales. Il a été instauré depuis le 1<sup>er</sup> mars 1991 par l'Assemblée Générale conformément aux statuts.

**La direction générale**

Elle a à sa tête un Directeur Général nommé sur proposition du Conseil

d'Administration. Il définit les attributions des différents services et assure la gestion de l'institution. L'actuel Directeur Général est Monsieur Faustin AMOUSSOU.

## **B- FONCTIONNEMENT DE LA BOA**

Pour son bon fonctionnement la BOA-BENIN tant qu'institution est répartie en département et Direction qui sont ses structures opérationnelles.

### **Les structures opérationnelles**

La gestion de la banque est assurée par une Direction Générale animée par un Directeur Général et trois (03) Directeurs Généraux Adjointes des pôles Exploitation, Support puis Risques et Finance.

La Direction est placée sous la supervision du Conseil d'Administration et d'un comité d'Audit et des Risques.

Pour remplir efficacement la mission qui lui est dévolue, elle s'appuie sur les grandes Directions techniques et les départements suivants :

### **Secrétariat de la direction générale**

Il est composé de la secrétaire particulière du Directeur Général et de la secrétaire des Directeurs Généraux Adjointes. Il est chargé de la rédaction, de la prise de note, des comptes rendus de réunion ainsi que l'envoi des notes de services, des circulaires dans tous les services et des messages internes aux autres agences et partenaires nationaux, sous régionaux et dans le monde entier. Enfin, il sert d'interface entre le Directeur Général de la banque et les personnes extérieures.

### **La direction du contrôle permanent et conformité**

Elle est chargée d'exercer le contrôle à priori. Elle procède à l'évaluation périodique des opérations afin d'assister la Direction Générale et les responsables de la banque en vue de leur permettre d'avoir une meilleure maîtrise des activités.

### **Le département des ressources humaines**

Il est chargé de la gestion administrative, du recrutement, de la formation du personnel et de la paye. Il s'occupe aussi de la production du bilan social et veille au respect de la réglementation du travail au sein de la banque.

### **La direction administrative et financière**

Elle s'occupe de la gestion comptable, budgétaire et de la trésorerie de l'institution .Elle est animée par le Département Comptable et Financier (DCF) ; le service des Moyens

Généraux (SMG) et le Service Informatique et Télécommunication (SIT).

**La direction support commercial**

Elle a pour but d'assurer une meilleure gestion des campagnes commerciales et apporte un plus grand dynamisme dans les ventes à travers sa force de vente. En vue de satisfaire sa clientèle de plus en plus grandissante et d'assurer le bien-être de celle-ci, la BOA-BENIN a opté pour la mise en place de plusieurs agences pour s'approcher de ses clients sur tout le territoire. Toutes les banques du Groupe sont initiées par la Société AFH devenue BOA Groupe et travaillent en étroite collaboration en ce qui concerne la formation du personnel, les développements informatiques, la politique commerciale et les nouveaux produits.

**La direction retail, commercial et réseau**

Elle est composée de trois zones à savoir : zone1, zone2 et zone3. Chacune de ces zones est représentée par un Directeur (Directeur de zone), couvre une collection d'agences dont l'ensemble est le réseau.

**La direction des risques**

Elle est chargée des études et de la gestion des risques que court la Banque dans l'exercice des activités, de l'administration des crédits, de la gestion des contrats, du conseil et de la négociation. Elle comprend le Département des Etudes et Analyse des Crédits et le Département de la gestion des risques (services risques de crédit et opérationnels).

**La direction de l'audit interne**

Elle est sous l'autorité hiérarchique du comité d'Audit et des Risques et entretient des relations fonctionnelles avec l'ensemble des entités de la banque. Elle assure l'organisation de l'activité de l'audit interne, la supervision de ses missions et la gestion des relations avec les structures de contrôle.

**La direction des affaires juridiques**

Elle s'occupe des créances douteuses ou litigieuses de la Banque, de toutes les sanctions à l'amiable et par voie de droit qui peuvent permettre de recouvrer les créances en péril. Elle est en relation avec les avocats, les huissiers chargés des dossiers contentieux. Elle s'occupe également de la résolution des problèmes juridiques liés aux incidents des comptes.

**La direction de la production bancaire**

On retrouve sous cette direction plusieurs services notamment le service des opérations

domestiques, le service des opérations internationales, le service de la gestion administrative, des crédits et le service transferts. En bref, cette direction coordonne et contrôle toutes les activités rentrant dans le cadre de la satisfaction des besoins de la clientèle. La gestion de plus complexe et pour cette raison les tâches sont formellement et soigneusement réparties entre les différents services existants. La Direction de la Production Bancaire rend compte à la Direction Générale de l'état des transactions quotidiennes.

### **La direction du recouvrement et du contentieux**

Elle gère le contentieux du crédit, s'occupe du recouvrement forcé, de la formalisation et de la prise des garanties relatives aux concours bancaires, s'occupe du recouvrement forcé des créances douteuses et litigieuses puis de la résolution des problèmes juridiques liés aux incidents des comptes.

## **SECTION 2 : DEROULEMENT DE NOTRE STAGE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE**

Dans cette partie de notre étude, il est essentiellement question de présenter dans le paragraphe 1, les divers travaux effectués au sein de la BOA (Agences CALAVI /COCOTOMEY) et les difficultés rencontrées puis dans le paragraphe 2 les observations du stage et le ciblage de la problématique de l'étude.

### **PARAGRAPHE 1 : Déroulement de notre stage**

Lors de notre stage à la BOA-BENIN (Agences Calavi / Cocotomey), les travaux que nous avons effectués ont eu lieu plus particulièrement au service clientèle

#### **A- TRAVAUX EFFECTUES AU SERVICE CLIENTELE**

Le service clientèle nous a permis d'être en étroite collaboration avec les clients. Là, nous avons assisté les chargés de clientèle dans l'exécution des travaux suivants :

- Ouverture de comptes (compte courant, compte épargne) ;
- La recherche des dossiers et le classement des cartons de signature qui sont des fiches où sont répertoriées les informations relatives au titulaire ou au mandataire des comptes en plus de la signature du ou des signataires du compte, nous avons sur un carton d'ouverture :
  - l'intitulé du compte ;
  - le type de compte (épargne, chèque, établissement ou association) ;
  - les informations relatives au(x) signataire(s) : nom/prénom, date/lieu de naissance,

profession, adresse complète, référence de la pièce d'identité, les contacts ;

- la photo du ou des signataires du compte ;
- la date d'ouverture du compte.

## **B- DIFFICULTES RENCONTREES**

Notre stage à la BOA-BENIN s'est déroulé dans de bonnes conditions. Néanmoins, nous avons rencontré quelques difficultés :

- La réticence de certains personnels de se prononcer sur des questions jugées confidentielles ;
- La rareté d'anciens mémoires et rapports de stage portant sur le même sujet de recherche ;
- le non accès à la connexion internet.
- La non-rémunération du stage académique
- La non-disposition des outils pour les prospections

## **PARAGRAPHE 2 : Observations du stage et ciblage de la problématique**

Le présent paragraphe est consacré aux observations du stage et au ciblage de la problématique.

### **A- OBSERVATIONS DU STAGE**

La restitution de nos observations de stage sur les activités menées au service clientèle nous a permis de dégager les forces et faiblesses de la BOA-BENIN.

#### **FORCES**

- Recherche de la satisfaction client : Utilisation d'outils d'évaluation de la satisfaction client et contrôle de la qualité de service ;
- bonne notoriété ;
- large couverture du territoire : Réseau étendu d'Agences ;
- Parc de GAB et de TPE ;
- présence d'esprit d'innovation et d'entraide ;
- déroulement du travail dans une bonne ambiance ;
- qualité des services offerts à la clientèle ;
- efficacité dans le suivi des stagiaires ;
- contrôle rigoureux de l'identité des clients.

**FAIBLESSES :**

- lenteur dans le traitement des dossiers de crédit ;
- Faible approvisionnement des comptes d'épargne par les clients
- Fréquence élevée des plaintes liée aux désagréments des GAB/DAB
- Non accord des crédits sur des durées plus de 7ans

L'avertissement tardif des éventuels problèmes auxquels sont assujettis les clients.

**B- Ciblage de la problématique de l'étude**

Avec le développement remarquable des échanges, les banques commerciales jouent un rôle prépondérant dans l'activité économique de toute nation. Les banques représentent des intermédiaires financiers qui reçoivent les dépôts des agents à capacité de financement sous forme d'épargne ordinaire (compte d'épargne) ou un dépôt à terme et octroient des crédits aux agents à besoin de financement. Ces prêts aideront ces ménages à besoin de financement (clients de la banque) à financier leurs investissements. Ces derniers se présentent sous forme des prêts scolaires, prêts immobiliers, prêts mobiliers, prêts équipements. D'après ces analyses, nous constatons que l'épargne des ABF n'arrivera pas à financer réellement leurs projets d'investissement ; cela justifie un déséquilibre entre l'épargne et l'investissement des ménages. La BOA-BENIN, soucieux de ce déséquilibre et faisant partie du groupe BMCE, n'est pas restée en marge dans l'accompagnement du financement de ces investissements. Cette situation préoccupante nous amène à nous poser la question fondamentale suivante :  
Comment peut-on analyser les déterminants de l'épargne des ménages au bénin ?

## CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Le présent chapitre sera consacré à la présentation de notre problématique, objectifs et hypothèses d'une part et l'exposé de la revue de littérature et de la méthodologie d'autre part.

### **SECTION1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES**

Nous allons dans cette section présenter la problématique, les objectifs et les hypothèses.

#### **PARAGRAPHE1 : Problématique**

En 2000, en réponse à la question « la hausse du taux d'épargne stimule-t-elle la croissance » ? Rodrik dans ses études estime qu'à court terme « la relation entre l'investissement et la croissance économique est faible ou statistiquement non-significative, par contre à long terme le taux d'investissement est la variable présentant la plus forte corrélation avec la croissance. Pour les néo-classiques, l'épargne devrait jouer un rôle essentiel dans la croissance car elle apparaît nécessaire pour financer l'investissement. Par exemple dans le modèle de Solow (1956), une hausse du taux d'épargne entraîne une hausse temporaire du taux de croissance et recule au moment où l'économie atteindra son état stationnaire (en absence de progrès technique). La croissance d'une nation dépend alors de son niveau d'investissement et donc par sa capacité à mobiliser l'épargne.

Au BENIN, suite à la libéralisation de l'économie, des performances économiques significatives ont été réalisées depuis le début des années 1990. Le pays a renoué avec la croissance et l'efficacité des réformes des finances publiques s'est traduite par l'amélioration des indicateurs macroéconomiques et financiers. En effet, le taux de croissance réel du PIB a atteint 5,0 % en moyenne par an sur la période de 1995-1999 avec un taux moyen d'épargne de 15,3% contre 3,6 % sur la période de 1990-1994 avec un taux d'épargne en moyenne de 14,7% (source : Banque Mondiale). Sur la période de 2000-2004, on note que le taux de croissance économique réel est en moyenne, ressorti à 4,5% et on enregistre un taux d'épargne en moyenne de 15,5% dans un contexte où le taux moyen de l'inflation mesuré à l'indice des prix à la consommation s'est élevé à 7,7% (source : Banque Mondiale). Cette croissance a reposé sur un taux d'investissement de l'ordre de 19,6% en moyenne, mais le faible niveau d'épargne nationale représente 12,1% du PIB n'a pas suffi à financer. Par

ailleurs, hormis la hausse conjoncturelle observée en 2001, le taux de croissance du PIB réel s'est généralement maintenu en dessous de 5,0 % avec une évolution défavorable sur les trois dernières années. Ce constat met en exergue les limites des politiques économiques mises en œuvre jusque-là et qui ne parviennent pas à conduire vers la réalisation d'un taux de progression du PIB plus élevé de 7,0 % à 8,0 % sur le long terme, nécessaire pour une amélioration notable des conditions de vie des populations. Des auteurs comme Smith, Ricardo, et Mill pensent que l'épargne est la principale source de croissance et d'accumulation du capital. Romer (1986) et Lucas (1986) pensent qu'une augmentation du taux de l'épargne augmente pour toujours le taux de croissance de l'économie. Pour Keynes (1930), l'investissement et non l'épargne est le moteur de la machine économique. Selon lui l'investissement engendre l'épargne en élevant le produit selon le principe du multiplicateur d'investissement. Selon Hobson (1889), une épargne excessive peut entraîner une crise de surproduction générale. Des études empiriques montrent que sur la période 1990-1995 en Allemagne, la croissance était de 3,6% en moyenne pour un taux d'épargne de 12,5%. En France on a respectivement 1,1% et 13,6%. Toutefois ces modèles théoriques ne permettent pas de conclure une relation claire entre épargne et croissance. Le sens de causalité est encore mal compris. En réalité, il y a une certaine corrélation entre épargne et investissement.

L'épargne des ménages constitue la part primordiale et la plus importante de l'épargne intérieure des pays en développement. Au Bénin, les politiques de mobilisation de l'épargne des ménages se présentent sur deux plans à savoir : le plan formel et le plan informel.

Sur le plan formel, l'intervention de l'Etat s'est révélée décevante puisque qu'elle a conduit à la liquidation de ses banques (la Banque de Développement, Banques Commerciales, Caisse Nationale de Crédit Agricole) à partir de 1987 et a conduit à la création progressive de plusieurs nouvelles banques privées. Outre les institutions bancaires, on note également le développement des institutions financières étatiques ou non qui jouent un rôle déterminant dans la mobilisation de l'épargne des ménages béninois.

Sur le plan informel, caractérisé par sa diversité, sa vitalité, son adaptation à sa clientèle mais aussi par ses risques, l'épargne connaît une forte croissance et un développement récent tant en milieu rural qu'urbain. Son importance se traduit par une cassure entre banquiers et entrepreneurs. Face à cette perte de confiance réciproque, il y a eu émergence du secteur dit informel (tontiniers, banquiers ambulants, coopératives d'épargne, mutuelles). Deux séries de facteurs ont contribué à l'émergence et au renforcement de ce secteur : le développement de structure qui par leur souplesse, leur dimension mutualiste et la confiance entre leurs membres, répond à la diversité des besoins individuels et collectifs des

différents groupes sociaux et l'inefficience du système bancaire classique qui se caractérise par l'existence de nombreuses entraves. Les instruments développés par ce secteur pour mobiliser l'épargne sont entre autres : les tontines, les associations villageoises, les prêteurs individuels et les mutuelles d'épargne et de crédit.

Les économistes ont particulièrement du mal à expliquer le comportement d'épargne, car ses déterminants sont multiples. Ils vont du revenu disponible aux inégalités, en passant par l'inflation, les taux d'intérêt et bien d'autres choses encore (la consommation, l'impôt, la situation géographique, l'âge....etc.). De la même façon, il n'est pas facile de savoir si l'épargne est favorable ou non à la croissance.

Au Bénin à la suite de la réforme du secteur financier opérée dans les années 1990, le gouvernement a introduit un programme de caisses d'épargne rurales pour mieux servir les pauvres. Le FENU notait dans son rapport 2004 que l'économie a connu une croissance annuelle de 5% au cours des cinq dernières années à la suite de ces interventions. Il ajoutait qu'une bonne politique financière et la mise en place de systèmes d'épargne sûrs, de taux d'épargne accessible et des investissements intérieurs accrus stimuleraient la croissance de l'économie béninoise. Selon le rapport 2005 du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, développer l'épargne et s'assurer qu'elle est orientée vers des investissements productifs est essentiel pour la croissance économique. A cet effet il existe une certaine interaction entre la capacité d'investissement d'un pays et sa capacité de mobilisation d'épargne. L'écart épargne-investissement étant un indicateur privilégié dans l'analyse des performances d'une action, la faiblesse du taux d'épargne qui caractérise l'économie béninoise pourrait être une source potentielle de la faiblesse du taux de croissance de l'économie nationale.

Une forte mobilisation de l'épargne des ménages jouerait un rôle déterminant dans la croissance. L'épargne des ménages résidents pourrait constituer l'un des moyens favorisant l'éradication de la pauvreté en permettant de parvenir à une croissance harmonieuse.

Comment peut-on analyser les principaux déterminants qui participent à la faiblesse de l'épargne et l'empêche d'assurer efficacement l'investissement des ménages ?

De manière spécifique :

- quels sont les facteurs qui affectent le niveau d'épargne des ménages ?
- quel est l'effet de la faiblesse de l'épargne sur l'investissement ?

C'est pour apporter une contribution à la recherche des sources de croissance à travers l'épargne que nous avons envisagé dans le cadre de notre mémoire de licence en Economie Appliquée ce travail de recherche.

## **PARAGRAPHE 2 : Objectifs et Hypothèses**

### **A- OBJECTIFS**

Notre objectif général dans cette recherche est d'analyser les déterminants de l'épargne des ménages au Bénin.

De manière spécifique, il s'agit de :

OS1 : déterminer les facteurs qui affectent le niveau de l'épargne des ménages.

OS2 : analyser l'effet de la faiblesse de l'épargne sur les investissements.

### **C- HYPOTHESES**

Pour atteindre ces objectifs, nous posons les hypothèses suivantes :

H1 : Le revenu disponible est un principal facteur du niveau général de l'épargne.

H2 : La faiblesse du taux de l'épargne affecte négativement le niveau d'investissement des ménages.

## **SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

Dans cette partie, nous aurons à présenter la revue de littérature et la méthodologie.

### **PARAGRAPHE1 : Revue de littérature**

#### **A- REVUE THEORIQUE**

L'épargne est l'action d'épargner, d'être économe dans la dépense, de mettre de l'argent de côté dans le but de le faire fructifier. L'épargne des particuliers est indispensable aux épargnants eux-mêmes mais également au bon fonctionnement d'une économie. Les banques, par la qualité et la sécurité de leurs offres de placement, y jouent un rôle essentiel. L'épargne des ménages se définit comme étant la partie non consommée de leur revenu mais qui est mise en réserve en vue d'une dépense future ou d'un meilleur rendement. Dans le cas de la France, c'est le revenu disponible brut (RDB) qui est habituellement retenu par L'INSEE pour calculer le taux d'épargne des ménages. Ainsi l'épargne se calcule comme suit :

$$\text{Epargne} = \text{Revenu disponible} - \text{Consommation.}$$

Le taux d'épargne exprime la part du revenu disponible qui est épargnée. Il se calcule ainsi :

$$\text{Taux d'épargne} = \frac{\text{Epargne}}{\text{Revenu disponible}} \times 100$$

Une partie de l'épargne est confiée aux banques qui la rémunèrent par un taux d'intérêt et s'en servent pour accorder des prêts à leurs clients. Au Bénin le taux de rémunération de l'épargne offert par la Banque Of Africa (BOA) est d'au moins 3,5% même jusqu'à 4,75% parfois.

Les différentes formes d'épargne sont entre et autres :

- L'épargne liquide (ou thésaurisation) qui reste disponible sous forme liquide (ex : livret A)
- L'épargne investie qui est affectée à des placements (ex : comptes ou titres d'épargne, livrets d'épargne, contrats d'assurance-vie, valeurs mobilière ou à des investissements dans des moyens de production ou dans l'immobilier. Qu'entendons-nous par ménage ?

De manière générale, un ménage au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut-être composé d'une seule personne. Selon les enquêtes, d'autres conditions sont utilisées pour définir ce qu'est un ménage. En comptabilité nationale, un ménage est un ensemble d'individus ou groupe d'individus considérés tant dans leur fonction de consommateurs que dans celle, éventuelle, d'entrepreneurs produisant des biens marchands ou des services financiers et non financiers marchands. Les ménages sont l'un des six secteurs institutionnels. Selon la loi fiscale un ménage est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncide une déclaration indépendante de revenu (dite déclaration n°40 42 et l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation (Th). Un ménage au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut-être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales. Selon les enquêtes auprès de la population, est considéré comme un ménage, l'ensemble des personnes (parentés ou non) qui partage de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leurs résidences principales et qui ont un budget en commun). La résidence habituelle est le logement dans lesquelles on a l'habitude de vivre.

L'épargne des ménages a été dès, l'origine, au cœur de la pensée économique. Pour les auteurs classiques, l'acte d'épargner et celui de la consommation sont dissociés. Les auteurs

classiques (Smith, 1776) ont cherché à définir l'épargne à partir d'un faisceau de comportement d'abstinence ou de prévoyance. L'épargne n'est donc pas nécessairement un résidu mais peut résulter d'un choix délibéré à travers une mise en réserve (thésaurisation), l'achat de créances (placements) ou l'acquisition de moyens de production.

Les économistes néoclassiques considèrent que le niveau d'épargne est déterminé par le taux d'intérêt. Si celui-ci est élevé, l'agent économique sera incité à épargner car l'épargne lui permettra d'assurer des revenus plus importants dans le futur. A l'inverse, si le taux d'intérêt est faible, l'agent aura tendance à davantage consommé, car l'épargne ne lui rapportera que peu de revenus futurs.

Pour les économistes Keynésiens, c'est le niveau de revenu qui détermine, après la consommation, la part consacrée à l'épargne. Si le taux d'intérêt est élevé, alors l'agent économique aura une préférence pour l'épargne investie. Si non, il optera en faveur de la thésaurisation.

L'épargne est considérée comme la renonciation à une consommation présente pour accroître la consommation future. En effet le revenu des ménages est affecté soit à la consommation soit à l'épargne. Mais depuis plus de deux siècles, la vision néo-classique et Keynésienne s'affronte quant à l'importance de l'épargne dans l'investissement. Pour les classiques l'épargne, qui constitue la formation du capital permet d'accroître la production. SMITH, le chef de file de ce courant de pensée, prônait une certaine vertu pour l'épargne car celle-ci accroît la capacité de production. Quant aux Keynésiens la composante essentielle de la demande globale est la consommation, l'épargne n'est qu'un résidu, la partie du revenu non consommée, ce qui leur avait permis de proposer des recommandations pour résoudre la crise économique de 1929 en agissant sur la demande.

L'inflation constitue également l'un des facteurs déterminant de l'épargne. Une variation positive de l'inflation a deux effets opposés sur l'épargne :

-Erodé par l'inflation, l'épargne de l'agent doit être plus forte pour compenser l'effet de l'inflation : c'est un effet revenu, dit de reconstitution de l'encaisse réelle.

-Parallèlement, l'épargne est rendu moins attractive par l'effet de substitution, une hausse de l'inflation provoque une chute de l'épargne ; c'est ce que l'on nomme un effet de fuite devant la monnaie.

La théorie de revenu permanent, développé par Friedman (1957), stipule que l'individu fait ses choix de consommation en fonction de son revenu permanent, ce dernier étant défini comme le revenu total de l'individu (composé de revenu de travail et de la richesse financière de l'individu) en valeur actualisée. Selon cette théorie le revenu permanent

de l'individu constituant la véritable contrainte budgétaire de cet dernier, les variations temporaires n'auront pas d'impacts significatifs sur la consommation présente, l'individu effectuant un lissage de l'utilisation de cet revenu transitoires à des fins de consommations sur différentes périodes de sa vie au moyen de l'épargne. Cette théorie prévoit que l'épargne (positive ou négative) servira d'outils de lissage de la consommation, et que l'épargne variera davantage lorsque le ménage vit momentanément une variation transitoire de son revenu.

La théorie de cycle de vie développée principalement par Modigliani et Brumberg au début des années 1950, a aussi pour prémisse que l'individu fait ses choix de consommation en fonction de son revenu total au cours de sa vie. En générant ou en utilisant leur épargne les ménages peuvent s'assurer d'un certain niveau de consommation à la retraite, ainsi qu'adapter leur consommation au stade de vie où ils sont rendus et ce, indépendamment de leur revenu actuel. Ce modèle prévoit que les ménages plus jeunes auront une épargne négative (au sens des comptes nationaux soit revenu moins dépense) car ils sont à un stade de leur vie où leur revenu est relativement faible et où ils font généralement plusieurs dépenses importantes (par exemple dépense en éducation, acquisition d'une maison, etc.) dont plusieurs sont des investissements. Passé l'âge de la retraite, le modèle prévoit aussi une épargne négative des ménages compte tenu de la diminution de revenu associé à la perte de revenu de travail. Entre ces deux étapes de la vie, le modèle prévoit que les individus auront une épargne positive pour rembourser les dettes contractées lorsqu'ils étaient plus jeunes, et pour épargner pour leur retraite. Ainsi, bien que la théorie de cycle de vie puisse fournir certaines prédictions utiles sur l'évolution de l'épargne des individus en fonction de leur âge, c'est d'abord en fonction du stade de vie que l'épargne évolue selon cette théorie. L'âge permet une approximation de stade de vie mais ce dernier concept est beaucoup plus vaste, englobant la situation du revenu, les dépenses l'individu encourt à cet moment de sa vie, etc.

Plusieurs auteurs ont, dès les années 1990 soulevé l'importance de l'épargne préventive pour les ménages. Avery et Kennickell en 1989, rapportent que 43% des consommateurs ayant participé au Survey of consumer finance de la réserve fédérale en 1983 ont identifié la préparation pour des urgences éventuelles comme leur principal motif d'épargne préventive. En contraste, seulement 15% des consommateurs ont identifié la préparation pour la retraite comme le principal motif de leur épargne, ce qui est pourtant, ce sur quoi la théorie de cycle de vie met l'emphasis. Carroll (1996) en déduit donc que les ménages chez qui ce motif d'épargne préventive est important visent un rapport donné de richesse procédé par rapport à leur revenu permanent.

Kantor et Fishback (1996) soulignent que des changements dans le niveau d'incertitude et de risque encouru par les ménages peuvent affecter leur niveau d'épargne. Ils observent en effet que l'introduction de l'obligation stricte des employeurs d'offrir en rente à leur employé victime d'accidents de travail aux Etats-Unis dans les années 1990 a mené à une réduction de niveau d'épargne des ménages à l'époque en réduisant l'incertitude de ces données par rapport à leur revenu futur. On peut croire que l'introduction des régimes d'assurance santé aux Etats-Unis ou au Canada a eu des effets d'une même nature. Sans présumer qu'ils auront un effet aussi important que l'introduction de tel régime ceci suggère que les facteurs affectant les risques de pertes ou la variance de revenu du ménage peuvent avoir un impact significatif sur l'épargne. Ainsi, la précarité de la situation financière du ménage et les diverses assurances le couvrant pourraient être des déterminants de l'épargne.

L'importance de l'épargne préventive est accrue lorsque l'incertitude associée au revenu se combine, DEATON (1991) s'est penché sur cette question en rappelant que certains ménages font face à des contraintes de liquidités qui limitent leurs capacités à emprunter lorsqu'ils en auraient le plus besoin. Ainsi la seule véritable option s'offrant à ceux-ci ces derniers veulent s'assurer de disposer des fonds nécessaires pour les jours difficiles d'épargner lorsque les temps sont meilleurs.

Beverly et Sherraden (1999) détaillent quatre facteurs institutionnels ayant un impact sur l'épargne. Le premier est l'existence des mécanismes institutionnels (par exemple, des régimes de pension offerts par l'employeur ou des régimes de pensions publics). Comme plusieurs auteurs l'ont soulevé ; ces véhicules d'épargnes pourraient promouvoir l'épargne de leur existence qui rappelle aux individus la nécessité pour eux d'épargner (pour leur retraite, notamment) (Beverly et Sherraden, 1999). Il est par contre possible que les rendements que l'on fait miroiter dans ces publicités amènent une réduction de l'épargne. Beverly et Sherraden avancent aussi que l'éducation financière des ménages peut influencer leur disposition à épargner. Ils mentionnent quelques études empiriques dont les résultats supportent cette idée, notamment celle de Bayer, Bernheim et Scholz (1996). Beverly et Sherraden rapportent que ces derniers ont constaté que les séminaires d'information sur la retraite augmentaient l'épargne de ceux qui y assistaient. Un troisième facteur institutionnel soulevé par les auteurs est celui des incitatifs à épargner (traitement fiscal préférentiel des revenus d'intérêt, déduction fiscale des cotisations à des régimes d'épargne retraite, etc.). Smith (1990) conclut cependant que les diverses études ne permettent pas de tirer de conclusion quant à la possibilité pour ces incitatifs d'affecter le niveau total d'épargne, leur effet dépendant de l'élasticité de l'épargne par rapport au taux d'intérêt, l'élasticité dont la

magnitude et le sens ne sont pas connus assez précisément. Par contre, Smith constat que ces incitatifs à épargne affectent la composition de l'épargne. Enfin, Beverly et Sherraden soulignent l'importance des mécanismes d'épargne contractuelle (comme la déduction à la source, par exemple), comme facteur affectant le niveau d'épargne.

Harris, Loundes et Webster (2002) examinent dans leur étude des déterminants de l'épargne des ménages australiens, l'importance du revenu relatif de l'individu dans la détermination de son niveau d'épargne. Cette hypothèse avait été avancée par Duesenberry (1949) qui avait suggéré que les ménages comparent leur revenu à celui de leurs pairs et à leur propre revenu passé. Harris, Loundes et Webster ont estimé un modèle probit ordonné de la détermination du niveau d'épargne, où les cinq catégories de la variable dépendante représente les cinq possibilités de réponse des ménages à la question : la quelle des affirmations suivantes décrit le mieux la situation actuelle de votre ménage. Les choix de réponse proposés aux ménages reflétaient cinq larges catégories de situation d'épargne «s'enfonce dans les dettes», «doit puiser dans ses économies », « travaille à joindre les deux bouts », « épargne un peu », et « épargne beaucoup ». Les ménages pouvaient ensuite être classés dans une des cinq catégories associées à leur réponse, les catégories elles-mêmes étant alors classées en ordre croissant de propension à épargner. Les variables indépendantes employées dans le modèle de détermination de l'épargne de Harris, Loundes et Webster sont diverses caractéristiques du ménage. Conformément à ce que prédit la théorie de Duesenberry, ils obtiennent le coefficient de la variable indiquant que le ménage dispose d'un revenu relatif faible, est cependant non significatif, donnant ainsi un support mitigé à cette théorie.

D'autres facteurs psychologiques ont été soulevés par différents auteurs. Carroll (1998) a cherché à expliquer pourquoi les riches épargnent plus ce que ne le suggère la nécessité de financer leur consommation future ou celle de leur proches descendants. Il conclut que ce phénomène est cohérent avec un modèle où l'individu perçoit que l'épargne lui fournit certains « services » comme le statut social et le pouvoir, ou un modèle où l'accumulation de la richesse est perçue comme une fin en soi (contrairement à plusieurs modèles conventionnels où c'est la consommation qui affecte directement l'utilité de l'individu) . Une autre explication pourrait être une utilité marginale plus faible de la consommation chez les plus riches.

Il existe une multitude d'autres déterminants psychologiques de l'épargne examinés par divers chercheurs. Beverly et Sherraden font mention dans leur études de plusieurs d'entre eux, notamment la perception qu'ont les individus de la situation économique dans laquelle leur ménage et leur pays se trouvent, les croyances par rapport à l'épargne, l'influence familiale.

### **Les déterminants de l'épargne**

Il est difficile de connaître le montant à épargner, cela dépend de plusieurs facteurs. Ces facteurs constituent les déterminants de différents types d'épargne. Parmi tant d'autre on peut citer :

- ✓ Le revenu disponible des ménages
- ✓ La consommation
- ✓ Le taux d'intérêt réel
- ✓ L'impôt
- ✓ L'espérance de vie
- ✓ Le niveau de vie en retraite
- ✓ Le montant de pension
- ✓ Le lieu géographique des ménages
- ✓ La situation familiale etc.

### **Présentation des déterminants de l'épargne**

#### ➤ La consommation et l'épargne des ménages

La fonction principale des ménages est la consommation ; éventuellement la production si celle-ci est organisée dans le cadre de la production d'une entreprise individuelle. Les principaux revenus des ménages proviennent de la rémunération des facteurs de production (rémunération des salariés, les revenus de la propriété et de l'entreprise) et de transfert sans contrepartie qu'ils perçoivent. Ils partagent leur revenu courant entre la consommation et l'épargne. Les dépenses alimentaires servent souvent à mesurer l'importance de la consommation de subsistance dans le budget des ménages. Ainsi il est montré que la consommation alimentaire occupe une part nettement plus faible des dépenses dans les pays à revenu élevé que dans les pays à faible revenu comme le BENIN.

D'après la publication du 01 décembre 2011 du document sur les déterminants de la consommation alimentaire des ménages, il ressort que la fonction principale des ménages est la consommation. La consommation est en effet déterminée par le revenu et les prix. Il s'en suit alors que la propension marginale à consommer est plus forte dans les pays à revenu faible. Ceci reflète la situation béninoise où les propensions marginales à épargner des ménages sont faibles. Il est à noter que la consommation influence négativement l'épargne des ménages car une forte augmentation de la consommation affaiblit la capacité à épargner du ménage.

➤ Le revenu disponible et l'épargne

Pour Keynes, c'est le montant du revenu disponible et la propension à consommer qui déterminent le montant de la consommation et indirectement celui de l'épargne. L'épargne n'est qu'un résidu du revenu lorsque les besoins de consommation sont satisfaits. L'évolution du taux d'épargne est donc liée en grande partie aux facteurs qui déterminent la consommation. C'est-à-dire en premier lieu aux fluctuations du revenu disponible. Des économistes ont ultérieurement émis l'hypothèse que le revenu influence sur le niveau de l'épargne n'était pas le revenu courant comme le pensait Keynes mais le revenu relatif ou encore le revenu permanent selon l'opinion de Milton Friedman (encyclopédie Larousse en ligne).

Le revenu disponible étant la part détenue par le ménage après le paiement de l'impôt. En effet une forte augmentation du revenu disponible (toutes choses étant égales par ailleurs) augmente l'épargne des ménages.

➤ Le taux d'intérêt réel

Pour les néoclassiques, le taux d'intérêt est un déterminant principal du niveau d'épargne, si celui-ci est élevé l'agent économique sera incité à épargner car l'épargne lui permettra d'assurer des revenus plus importants dans le futur. A l'inverse si le taux d'intérêt est faible l'agent aura tendance à davantage consommer car l'épargne ne lui apportera que peu de revenus futurs. Certes le taux d'intérêt réel a un effet incitatif sur les ménages car un taux d'intérêt élevé encourage le prêteur mais décourage l'emprunteur. Cependant, le niveau élevé des taux d'intérêt réel freine l'investissement dans le logement, qui constitue l'un des motifs les plus puissants de la constitution de l'épargne pour les ménages.

Le taux d'intérêt réel a un impact négatif mais statistiquement non significatif à long terme. Tandis qu'à court terme le taux d'intérêt réel a un impact négatif et significatif sur l'épargne des ménages. Il ressort que le comportement d'épargner des ménages varie selon le taux réel et aussi que l'on soit à court ou à long terme. Le taux d'intérêt est un facteur qui influence l'épargne des ménages.

### ➤ L'épargne et le revenu

L'explication la plus simple de l'évolution de taux d'épargne des ménages réside dans l'évolution du revenu. Les années de forte croissance s'accompagnent de taux d'épargne élevés et le ralentissement de l'accroissement des revenus se répercute sur l'épargne parfois avec un certain retard lié à l'inertie des comportements de consommation (Encyclopédie Larousse en ligne).

Soulions que l'épargne nationale est faible. En 2000 par exemple, elle ne représente que 10% du PIB contre 9,7% en 1999. Sur la période de 1990-2000, le taux d'épargne national moyen équivaut à 11,8%. L'épargne nationale reste donc relativement modeste en proportion du PIB. Ceci est le résultat de deux effets contradictoires de l'ajustement du taux de change sur le revenu net des facteurs et transferts sans contrepartie. L'épargne nationale s'est stabilisée ces dernières années en moyenne autour de 13% du PIB alors qu'entre 1989 à 1990 (première année d'ajustement structurel) elle a atteint 16,4% du PIB.

### ➤ L'impôt

Il constitue un prélèvement obligatoire effectué par voie d'autorité par la puissance publique (l'Etat et les collectivités territoriales) sur les ressources des personnes vivant sur son territoire ou y possédant des intérêts. Ce prélèvement est destiné à être affecté par l'intermédiaire des budgets publics aux services d'utilité générale. L'impôt est une taxe payée par les ménages à l'Etat pour lui permettre d'effectuer ses dépenses publiques ainsi que les transferts aux ménages. Une forte augmentation de l'impôt affecte négativement le revenu disponible des ménages ce qui diminue la proportion du revenu à épargner par les ménages. Il ressort que l'impôt a un impact négatif significatif aussi bien qu'à court et long terme sur l'épargne des ménages.

### ➤ Le montant de pension

La pension est le salaire perçu par un fonctionnaire à la retraite. S'inspirant de la théorie du cycle de vie ; la période de retraite est celle à laquelle le fonctionnaire retraité désépargne compte tenu du faible salaire qu'il perçoit. Mais pour un retraité ayant une

pension élevée (cas rare) ; il maintient son niveau d'épargne constant. Le montant de pension influence négativement l'épargne des ménages ceci dans la mesure où la phase de retraite est celle où les ménages déséparent.

## **B- REVUE EMPIRIQUE**

La mobilisation de l'épargne et la formation du capital constituent des sujets de prédilection des économistes du développement. Pour trouver des solutions à ces problèmes, de nombreuses études empiriques ont été réalisées à partir de ces déterminants théoriques.

Les faibles taux d'épargne observés au Bénin ces dernières années, que met en exergue la faiblesse du niveau de l'épargne intérieure par habitant, sont liés au faible niveau de revenu par habitant. Une analyse du PIB par tête et de l'épargne intérieure par tête révèle qu'au cours des cinq dernières années, un individu épargne en moyenne 9,4% de son revenu.

Le faible niveau de revenu et de l'épargne justifient dans une certaine mesure la faiblesse du taux d'investissement. En effet, les investissements totaux se sont situés à 303,8 milliards de franc FCFA en 2000 contre 71,3 milliards en 1990. Mais par rapport au PIB, le niveau des investissements au Bénin demeure faible. En effet, sur la période de 1990-2000, le taux d'investissement est resté autour de 17,2% en moyenne. A part l'année 1995 où d'importants investissements ont été réalisés dans le cadre de la tenue au Bénin du sommet de la Francophonie, ce taux d'investissement n'a guère excédé les 20% sur la période précitée. En 2000, il est égal à 18,9% contre 17,5 en 1999.

Bien que d'importants efforts soient déployés par l'Etat pour accroître le volume de ses investissements, force est de reconnaître que les investissements restent aussi faible. De 1990-2000, le taux moyen d'investissements publics oscille autour de 6,0%. Il est égal à 7,6% en 2000 contre 6,0% en 1999. La stabilité du niveau des investissements privés est aussi préoccupante. Les investissements privés qui sont, en général, plus efficaces et mieux portés sur la croissance que les investissements publics, ne représentent en moyenne que 12,2% du PIB sur la période 1995-2000. Sur la période 1990-2001, outre l'année 1990, le solde épargne-investissements est négatif, ceci montre que le Bénin se trouve en besoin de financement de son économie. Ce besoin de financement se situe à, -8,0% en 2000 et en moyenne à 6,3% du PIB entre 1991 et 2001 (d'après BiPEN, DP/DGAE).

Dans les pays de l'OCDE, la baisse du taux d'épargne des ménages observée depuis le début des décennies quatre-vingt a suscité de nombreuses études économétriques sur des séries temporelles qui, par définition, ne tiennent pas compte des tendances de fond comme les évolutions démographiques ou celles des soldes publics. Pour les auteurs les déterminants

à moyen terme communs aux comportements d'épargne des ménages des pays de l'OCDE seraient le solde des finances publiques, la structure démographique, l'inflation, le taux d'intérêt réel et le taux de chômage.

Toutes fois, ces études fondées sur des séries temporelles se heurtent à une limite majeure : elles ne permettent pas d'apprécier l'influence de variable qui diffère notamment entre les pays mais dont la variance temporelle est faible (épargne publique, variable démographique, structure du système de taxation selon le poids des prélèvements directs dans le PIB). Ces déterminants sont plutôt des facteurs de moyen-terme de l'épargne des ménages, alors que les déterminants intervenants dans les modèles à correction d'erreur visent en général à décrire une dynamique de court terme pour les besoin de l'analyse conjoncturelle ou de la projection à moyen terme. L'étude des déterminants de l'épargne des ménages peut être faite aussi sur les données de panel. C'est dans cette optique que des estimations sur un panel de quatorze pays ont été réalisées. Ces estimations ont permis de tirer parti d'un plus grand nombre d'observation et d'une plus forte variabilité de certains facteurs. En outre, cette méthodologie peut permettre de capter des hétérogénéités des comportements entre les pays.

En s'appuyant sur cette méthodologie, différentes études ont été menés afin d'évaluer le rôle des déterminants de moyen terme des taux d'épargne (taux d'épargne des ménages ou taux d'épargne privée). Masson, Boyoumi et Samiei (1995) concluent à un effet ricardien partiel mais net des déficits publics sur les comportements d'épargne privée dans les pays de l'OCDE, ainsi qu'à l'influence notable des effets démographiques. Callen et Thimann (1997) aboutissent au même résultat en étudiant les variations de l'épargne des ménages. Haque, Persan et Sharma (1999) critiquent les techniques économétriques adoptés par les études précédentes, qui selon eux ne prennent pas en compte les hétérogénéités de comportements entre les pays et modélisent façon fallacieuse la dynamique. En affinant les techniques économétriques, ils prolongent ces études et concluent à un effet ricardien plus fort que celui obtenu par les autres auteurs. Thomas (2001) a utilisé les Moindres Carrés Quasi Généralisés (MCQG) pour mettre en évidence le lien négatif entre la soutenabilité budgétaire et le niveau d'épargne des pays. Enfin, l'OCDE (2001) parvient à des résultats par des techniques économétriques proches de celles de Thomas (MCQG).

Les estimations réalisées confirment le rôle de la plupart des déterminants attendus. L'impact néo-ricardien des finances publiques, l'impact du ratio de dépendance, l'effet

d'encaisse réelle dû à l'inflation ressortent clairement ; les effets du taux d'intérêt réel et du taux de chômage sur l'épargne des ménages sont plus difficiles à mettre en évidence.

La forte inflation des années soixante-dix explique en bonne partie les niveaux élevés d'épargne enregistré au cours de cette période, tandis que la désinflation entraîne une baisse générale de l'épargne dans les pays de l'OCDE au cours des années quatre-vingt. Les effets d'encaisse réelle sont en effet validés par les estimations

L'éviction partielle de l'épargne des ménages par l'épargne publique est vérifiée. En outre, cette première influençant les finances publiques est renforcée par l'impôt de la composition des recettes. Ainsi, la taxation directe des ménages apparaît bien comme un déterminant significatif de la variable d'épargne.

La théorie de cycle de vie est également partiellement illustrée par leur estimation : une population plus âgée semble impliquer moins d'épargne. Cet effet négatif de vieillissement de la population sur le taux d'épargne des ménages est vérifié dans les deux estimations.

L'influence du taux de chômage est en revanche beaucoup moins évident : la variable est peu significative, voire non significative. Cette absence de validité souligne que le mécanisme de constitution d'une épargne de précaution lié au chômage n'est sans doute pas commun à l'ensemble des pays de l'OCDE.

### **Différence entre épargne publique et épargne des ménages**

Trois catégories d'agents concourent à la formation de l'épargne : les ménages, les entreprises et les administrations publiques. L'épargne publique est la somme de ces trois composantes et l'épargne privée (que l'on oppose à l'épargne publique) est la somme des épargnes des ménages et des entreprises. Lorsque l'épargne domestique est insuffisante pour assurer les investissements nécessaires on fait appel à l'épargne extérieure ce qui entraîne un déficit du compte courant de la balance des paiements.

Les dépenses de consommation, qui doivent être prises en considération pour déterminer l'épargne brute des ménages correspondent à l'ensemble des achats des biens courants et durables, à la seule exception des logements. Pour les entreprises l'épargne brute correspond aux profits non distribués après impôt ; l'épargne brute des administrations publiques est définie comme la différence entre les recettes totales et les dépenses courantes de fonctionnement et de transfert. Une part importante de l'épargne brute des ménages est

affectée à l'investissement en logement, le reste constitue l'épargne financière, qui est mise à la disposition des entreprises et des administrations pour combler l'insuffisance éventuelle de l'épargne brute de ces secteurs.

### **La part de l'épargne dans la croissance**

Les relations entre l'épargne et la croissance économiques sont très étroites, mais le sens de l'influence d'un des éléments sur l'autre varie selon la place que l'on donne à l'épargne. A la suite des mesures de restructuration mises en œuvre à partir des années 1990, l'économie béninoise connaît une croissance plus au moins soutenue. Le taux moyen de croissance se situe à 5,4% sur la période 1996-2001 contre 4,5% sur la période de 1990-1995. Cette période se caractérise ainsi par une évolution irrégulière du taux de croissance. Selon une étude réalisée par la Banque Africaine de Développement (BAD) et des Programmes des Nations Unies pour le Développement (PNUD) la croissance économique béninoise estimée en 2014 à 5,5% contre 5,6 en 2013, a été tirée par la production agricole et les services, deux secteurs qui pèsent plus de 85% du produit intérieur brut (PIB). Elle est projetée à 5,6% en 2015 et 6% en 2016, grâce à la mise en œuvre des Programmes d'investissement Structurel. Pourtant cette évolution reste insuffisante pour un bon décollage économique. Par ailleurs les caractéristiques dominantes de l'activité économique au cours de la dernière décennie sont, d'une part, le poids de l'économie populaire dite « secteur informel » qui constitue près de 72% du PIB, et d'autre part sa rigidité en ce qui concerne la structure des ressources du PIB est ressortie à près de 50% en moyenne depuis 1990. Le secteur primaire en dépit de sa grande contribution à la croissance du PIB. Le secteur secondaire en ce qui le concerne demeure embryonnaire avec 14% en moyenne du PIB au cours de cette période.

Malgré les efforts effectués, l'importance de la performance enregistrée sur le plan macroéconomique, le Bénin présente encore des signes de faiblesse. Cette faiblesse se traduit par la faible participation de l'épargne des ménages dans le PIB.

## **PARAGRAPHE 2 : Méthodologie de la recherche**

### **A- COLLECTE DES DONNEES**

Nous recourons à l'exploitation de données secondaires, en séries temporelles. A cet effet, les sources principales ont été identifiées : la Direction des Statistiques et des Etudes Economiques, de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (DSEE / INSAE), la Direction Générale de la BOA-Bénin, la Banque Mondiale (BM), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Direction de la Prévision et de la Conjoncture de la Direction Générale des Affaires Economiques (DPC / DGAE), le Ministère des Finances et la Direction des impôts. Les observations portent sur la période 1989 – 2015, soit initialement 26 observations. Nous ferons les estimations sur un logiciel économique assez usuel : Econométric Views, version 7 (Eviews 7).

### **B- CADRE DE REFERENCE**

Après un survol des aspects théoriques de l'analyse des déterminants de l'épargne des ménages, il reste à tester empiriquement dans le contexte béninois, un modèle qui permet d'identifier les variables explicatives, les facteurs incitatifs ou limitatifs de l'épargne des ménages.

En nous inspirant de certains modèles de référence dont celui de revenu absolu (KEYNES,1971) et du revenu relatif (DUESENBERY, 1949) recopié et modifié par (DANGNIVO, 1996) dans son mémoire de fin de formation au COFEB sur « la mobilisation de l'épargne des ménages au BENIN », la forme de la spécification retenue pour notre analyse est donc la suivante :

$$SM = f(RDM, TIR, T)$$

Pour mesurer directement les élasticités de l'épargne des ménages par rapport à chacune des variables nous avons retenu une forme fonctionnelle linéaire de type logarithmique. Ainsi la fonction que nous allons étudier est alors :

$$LSM_t = a_0 + a_1 * LRDM_t + a_2 * LT_t + a_3 * LTIR_t + \epsilon_t$$

Elle se fait à deux étapes :

En étape 1 elle consiste à faire l'estimation par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) et en étape 2 : elle consiste à faire l'estimation par la méthode des MCO de la relation du modèle dynamique c'est-à-dire le modèle de court terme

Avec  $a_0$ ,  $a_1$ ,  $a_2$ ,  $a_3$  des paramètres et  $\epsilon_t$  le terme d'erreur

- ❖ SM désigne l'épargne des ménages
- ❖ RDM est le revenu disponible des ménages
- ❖ TIR désigne le taux d'intérêt réel
- ❖ T désigne l'impôt.
- ❖ L désigne Log

### **C- CHOIX DES VARIABLES ET JUSTIFICATION**

Pour notre étude, nous allons baser notre analyse économétrique sur deux types de variables :

- La variable dépendante dite endogène ou variable expliquée ;
- Les variables indépendantes dites exogènes ou variables explicatives.

Ainsi nous avons pris comme variables expliquée ou dépendante ou encore endogène l'épargne des ménages (SM) au Bénin.

Notre étude a retenu trois variables explicatives :

- ❖ Le revenu disponible brut (RMD) des ménages car pour un épargnant cet indicateur pourrait s'avérer pertinent pour expliquer sa capacité financière. Il constitue la part primordiale de revenu des ménages après déduction de l'impôt. Son choix nous permettra d'expliquer la contribution de revenu disponible dans l'épargne des ménages.
- ❖ L'impôt (T) qui constitue un prélèvement obligatoire opéré par voie autoritaire, exerce une grande influence sur le revenu des ménages. Son choix nous permettra de mesurer son impact sur l'épargne des ménages.
- ❖ Le taux d'intérêt (TIR) qui représente le prix de rémunération de la masse monétaire, est selon la littérature économique classique un élément stimulant de l'épargne des ménages. Son choix nous permet de vérifier si le contexte classique est toujours vérifié.

### **D- TECHNIQUE D'ANALYSE**

Des résultats de nombreux travaux empiriques révèlent que la plupart des séries macroéconomiques et financières ne seraient pas stationnaires. Il s'avère alors nécessaire de déterminer la présence ou non de racine unitaire dans les séries utilisées pour la simple raison que les techniques statistiques classiques (MCO) ne s'appliquent qu'à des séries stationnaires.

Le concept de cointégration fournit un cadre théorique de référence pour étudier les situations d'équilibre et de déséquilibre qui prévalent respectivement à long et à court terme. Si les variables sont cointégrées, elles admettent une spécification dynamique de type correction d'erreur qui transforme le problème initial de régression sur variables non-stationnaires.

Le modèle MCE (Modèle à Correction d'Erreurs) permet de réconcilier dans un même cadre, les comportements de court et long termes, qui sont calés sur des horizons temporels à priori antinomiques. Loin de l'équilibre, l'influence de ces perturbations est prépondérante, mais elle finit par s'amortir à long terme et le système converge vers son équilibre statique. Le modèle MCE montre donc comment le système converge vers l'équilibre de long terme. La formalisation des modèles MCE s'avère donc adaptée pour décrire des comportements de court terme associé à des relations de long terme.

## **E- TRAITEMENT DES DONNEES**

### **ETUDES DE LA STATIONNARITE DES SERIES**

Avant le traitement d'une série chronologique, il convient d'en étudier les caractéristiques stochastiques. Si ses caractéristiques c'est-à-dire son espérance et sa variance se trouvent modifiées dans le temps, alors la série est considérée comme non stationnaire ; dans le cas d'un processus stochastique invariant, la série temporelle est alors stationnaire.

De manière formalisée, un processus  $X_t$  est stationnaire si :

- $E(X_t) = E(X_{t+m}) = \mu$
- $\forall t$  et  $\forall m$  : la moyenne est constante et indépendante du temps ;
- $E(x_t^2) < = \infty \forall t$  : la variance est finie et indépendante du temps ;
- $COV(X_t, X_{t+k}) = E[(X_t - \mu)(X_{t+k} - \mu)] = \lambda_k$
- $\lambda_k$  la *covariance indépendante du temps*.

Une série est donc stationnaire si elle est la réalisation d'un processus stationnaire. Ceci implique que la série ne comporte ni tendance, ni saisonnalité et plus généralement aucun facteur n'évolue dans le temps. Dans la pratique, la détection de la non-stationnarité se fait par les méthodes traditionnelles correspondant aux techniques graphiques d'analyse de la série par rapport au temps. On notera que la courbe est sans tendance et coupe souvent l'axe du temps si la série est stationnaire.

Par ailleurs, ce constat peut être renforcé par l'étude du corrélogramme : de nombreuses valeurs de la fonction d'autocorrélation sortant de l'intervalle de confiance, ainsi que la forme de sa décroissance, indiquent la non-stationnarité de la série étudiée. En raison

du caractère limitatif de ces méthodes, il a été élaboré des tests plus «rigoureux » apparaissant comme indispensables, parallèlement aux premières analyses graphiques. Il s'agit des tests de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) ou tests de racine unitaire reposant sur l'estimation d'un processus autorégressif.

La mise en œuvre de ce test passe par trois différents modèles de base que sont :

- Modèle [1] : modèle sans constante ni tendance déterministe ;
- Modèle [2] : modèle avec constante et sans tendance déterministe ;
- Modèle [3] : modèle avec constante et avec tendance déterministe.

A partir de ces modèles, on teste l'hypothèse nulle ( $\Phi = \rho - 1 = 0$ ) de racine unitaire ( $X_t$  est intégrée d'ordre 1, c'est-à-dire non stationnaire) contre l'hypothèse alternative d'absence de racine unitaire ( $X_t$  est intégrée d'ordre 0, c'est-à-dire stationnaire), soit le test d'hypothèse ci-après :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \rho = 1 \\ H_1 : \rho < 1 \end{array} \right. \iff \left\{ \begin{array}{l} H_0 : \Phi = 0 \\ H_1 : \Phi < 0 \end{array} \right.$$

La règle de décision est la suivante :

- Si la valeur calculée de la t-statistique associée à  $\Phi$  est inférieure à la valeur critique tabulée, on rejette l'hypothèse nulle de racine unitaire : la série étudiée est donc stationnaire ;
- si la valeur calculée de la t-statistique associée à  $\Phi$  est supérieure à la valeur critique tabulée, on accepte l'hypothèse nulle de non-stationnarité.

### **COINTEGRATION ET MODELE A CORRECTION D'ERREUR**

Deux séries  $X_t$  et  $Y_t$  sont dites cointégrées si elles remplissent les conditions suivantes :

- Elles sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration  $d$ , c'est-à-dire  $X_t \rightarrow I(d)$  et  $Y_t \rightarrow I(d)$ ,
- Une combinaison linéaire de ces séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur, c'est-à-dire  $(aX_t + bY_t) \Rightarrow I(d - b)$  avec  $0 \leq b \leq d$ .  $[a, b]$  est appelé vecteur de cointégration.

De façon général, en considération  $k$  variables toutes intégrées au même ordre  $d$ , on dira qu'elles sont cointégrées s'il existe un vecteur de cointégration de dimension  $(k-1)$  telle que la combinaison linéaire des  $k$  vecteur soit intégrée d'ordre  $(d-b)$   $0 \leq b \leq d$ .

Le test de cointégration mis au point par Johansen (1988) utilise la méthode du maximum de vraisemblance pour déterminer la présence ou non de vecteurs cointégrants dans les séries non-stationnaires. L'existence de vecteur  $(s)$  significatif  $(s)$  indique alors la présence d'une relation de long terme. Engle et Granger (1987) ont montré que toutes séries non-stationnaires et cointégrées peuvent être représentées par un modèle à correction d'erreur (ECM). Ce modèle peut être construit de façon simple en deux étapes.

Considérons l'équation suivante :

$$Y_t = a_0 + a_1X_{1t} + a_2X_{2t} + \dots + a_kX_{kt} + e_t$$

La première étape consiste à estimer la relation de long terme par les moindres carrés ordinaires.

La seconde étape consiste à récupérer les résidus de la relation de long terme et à tester leur stationnarité. Lorsque les résidus sont stationnaires, la relation de cointégration est acceptée et on estime par les moindres carrés ordinaires la relation de court terme du modèle dynamique :

$$\Delta Y_t = a_0 + \sum_{j=0} a_j \Delta Y_{t-j} + \sum_{j=0} b_j \Delta X_{1t-j} + \dots + \sum_{j=0} b_{kl} \Delta X_{kt-j} + \lambda e_{t-1} + \mu_t$$

Le coefficient  $\lambda$  désigne la force de rappel vers l'équilibre doit être significativement négatif ; dans le cas contraire, il convient de rejeter une spécification de type ECM. En effet, le mécanisme de correction d'erreur (rattrapage qui permet de tendre vers la relation de long terme) irait alors en sens contraire et s'éloignerait de la cible de long terme.

## **F- TESTS DE VALIDATION DU MODELE**

L'estimation par les MCO repose sur des hypothèses fondamentales. Pour cela, des tests de validation seront effectués avant d'interpréter les valeurs des coefficients. Il s'agira de :

- Le test de BREUSCH-GODFREY pour l'auto corrélation des résidus.
- Le test d'hétéroscédasticité de WHITE.
- Le test de normalité de JACQUE – BERA
- La qualité de la régression ;  $R^2$
- Le test de significativité globale du modèle de FISHER

-Le test de stabilité de SURSUM

- **Test d'autocorrélation des erreurs**

Il s'agit de voir si l'erreur est dépendante ou indépendante d'une période à une autre. Le test de Breush-Godfrey est réalisé dans le cas d'espèce. L'hypothèse de non corrélation des erreurs est acceptée si la probabilité est supérieure au seuil critique de 5%.

L'alternative d'hypothèse qui se présente à l'issue du test est la suivante :

- $H_0$  : erreurs non auto corrélées
- $H_1$  : erreurs auto corrélées

La statistique de Breush-Godfrey donnée par  $BG = n \cdot R^2$  suit une loi de Khi-deux à  $p$  degrés de liberté avec :

- $P$  : nombre de retards des résidus ;
- $n$  : nombre d'observation ;
- $R^2$  : le coefficient de détermination.

Règle de décision : on accepte l'hypothèse de non corrélation des erreurs ( $H_0$ ) si la probabilité est supérieure à 5% ou de manière équivalente,  $n \cdot R^2 < \text{Khi-deux lu}$ .

- **Test d'homoscédasticité des erreurs**

C'est le test de WHITE qui est utilisé à cet effet. Ce test permet de savoir s'il y a hétéroscédaticité des résidus du modèle et de détecter son origine. A cet effet, il régresse le carré des résidus en fonction des carrés des variables du modèle. L'hypothèse d'homoscédaticité des erreurs est :

- $H_0$  : homoscédaticité
- $H_1$  : hétéroscédaticité

La décision du test est basée sur la statistique de Fisher du modèle estimé. L'hypothèse d'homoscédaticité des erreurs est acceptée si la probabilité affichée est supérieure à 5%.

- **Test de normalité des erreurs**

Ici on utilise le test de Jarque-Berra. Ce test permet de savoir si les résidus suivent une distribution normale dans le temps. L'hypothèse de normalité des résidus est :

- $H_0$  : Les erreurs suivent une loi normale
- $H_1$  : Les erreurs ne suivent pas une loi normale

On accepte au seuil de 5% l'hypothèse de normalité si Jarque-Berra calculé est inférieur à 5,99. De même si la probabilité est supérieure à 5% (**probability > 0,05**) on accepte  $H_0$

- **Test de significativité du modèle et des variables**

Le test de Fisher permet d'analyser la significativité globale ou non des coefficients du modèle estimé. La règle de décision est celle-ci :

- $H_0$  : tous les coefficients du modèle sont nuls ;
- $H_1$  : il existe au moins un coefficient non nul.

Il s'agira de comparer la probabilité à la statistique de Fisher au seuil de 5% retenue. Dans le cas où la probabilité associée à la statistique de Fisher est inférieure à 5%, on rejette  $H_0$  au profit de  $H_1$  selon laquelle la régression est globalement significative.

Lorsque les tests diagnostics et de validation sont concluants, le test de significativité des coefficients affectés à chaque variable sera effectué à l'aide de la statistique de STUDENT. Après les tests, le signe et la valeur des coefficients fournis par la régression seront interprétés économiquement.

- **Test de stabilité de CUSUM**

Le « test de CUSUM » permet de déterminer les éventuelles instabilités structurelles.

## CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATION

Ce chapitre est consacré à l'analyse des résultats et aux recommandations

### **SECTION1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS**

Dans cette partie, nous aurons à présenter et analyser les résultats de nos estimations.

#### **PARAGRAPHE 1 : présentation des résultats**

Nous avons effectué sur chacune des séries les tests de Dickey-Fuller (DF) ou Augmented Dickey-Fuller (ADF). Lorsque le test sur la série en niveau aboutit à la présence de racine unitaire, nous reprenons celui-ci à la différence première de la série pour vérifier si cette dernière est stationnaire, sinon nous passerons à la différence seconde.

#### **A- TESTS DE STATIONNALITE**

##### **TEST DE STATIONNARITE EN NIVEAU**

Les résultats des tests sont présentés en annexe (voir annexe 4).

Le test d'ADF ainsi effectué sur la série de l'épargne LSM en niveau, nous montre que la valeur estimée (-2.571451) de la statistique ADF est supérieure à la valeur critique (-3.603202). On peut en déduire que la série de l'épargne des ménages (LSM) n'est pas stationnaire en niveau. Le test d'ADF effectué sur la série de revenu disponible LRDB nous montre que la valeur estimée (-2.349328) de la statistique ADF est supérieure à la valeur critique (-3.603202) au seuil de 5%. L'hypothèse nulle de la présence d'une racine unitaire est alors accepté et par conséquent la série de revenu disponible n'est pas stationnaire en niveau. De même, le test de stationnarité en niveau effectué sur la série de l'impôt (LT) et du taux d'intérêt (LTIR) a montré que les probabilités (-1.539530) et (-1.501910) sont respectivement supérieures aux valeurs critiques (-3.603202) et (-3.603202). On peut alors en déduire qu'aucune des séries n'est stationnaire en niveau.

##### **TEST D'ADF A LA PREMIERE DIFFERENCE**

A ce niveau l'analyse des résultats, montre que le test d'ADF effectué sur la série de l'épargne LSM, donne une valeur estimée (-6.395642) de la statistique ADF qui est inférieure à la valeur critique (-3.612199) au seuil de 5%. L'hypothèse nulle de la présence de racine

unitaire est alors rejetée et par conséquent la série est, stationnaire à la différence première, on conclut donc qu'elle est intégrée d'ordre 1. Aussi le test d'ADF effectué à la différence première sur la série du revenu disponible (RDB) nous ressort une valeur estimée de la statistique d'ADF de (-4.766571) qui est inférieure à la valeur critique de (-3.612199). L'hypothèse nulle n'est pas rejetée à tort et par conséquent la série est stationnaire à la différence première et on conclut donc qu'elle est intégrée d'ordre 1. Par contre les variables telles que l'impôt (LT) et le taux d'intérêt (LTIR) ne sont pas stationnaires à la différence première, nous passons à la différence seconde pour évaluer la stationnarité de ces séries.

**TEST D'ADF A LA SECONDE DIFFERENCE**

A la différence seconde, nous constatons que le test d'ADF effectué sur la série de l'impôt montre que la valeur estimée (-4.217756) de la statistique d'ADF est inférieure à la valeur critique (-3.622033) au seuil de 5%. L'hypothèse nulle de la présence d'une racine unitaire est donc rejetée et par conséquent la série de l'impôt (LT) est stationnaire à la différence seconde et on conclut qu'elle est intégrée d'ordre 2. Egalement le test d'ADF effectué sur la série du taux d'intérêt réel (LTIR) à la différence seconde, nous montre que la valeur estimée (-5.739686) de la statistique d'ADF est inférieure à la valeur critique (-3.622033) au seuil de 5%. L'hypothèse nulle de la présence d'une racine unitaire est alors rejetée et par conséquent la série du taux d'intérêt est stationnaire à la différence seconde et on conclut qu'elle est intégrée d'ordre 2. Le test de stationnarité d'ADF est appliqué pour vérifier la stationnarité des variables. Ainsi, ces résultats sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau N° 5 : Résultat du test d'ADF**

| Variables | Stationnarité à niveau |               | Première différence |               | Seconde différence |                | Ordre d'intégration |
|-----------|------------------------|---------------|---------------------|---------------|--------------------|----------------|---------------------|
|           | Probabilité            | Stationnarité | Probabilité         | Stationnarité | Probabilité        | Stationnarité  |                     |
| LSM       | -2.571451              | Non           | -6.395642           | Oui           | .....<br>...       | .....<br>..... | I(1)                |
| LRDB      | -2.349328              | Non           | -4.766571           | Oui           | .....<br>....      | .....<br>..... | I(1)                |
| LT        | -1.539530              | Non           | -3.568375           | Non           | -3.568375          | oui            | I(2)                |
| LTIR      | -1.501910              | Non           | -1.501910           | Non           | -1.501910          | oui            | I(2)                |

Source : Réalisé par nous-même à partir d'Eviews 7

Le tableau ci-dessus qui récapitule les tests de stationnarité qui sont présentés en ANNEXE montre dans l'ensemble qu'il y a deux variables stationnaire à la première différence: l'épargne et le revenu disponible car leur probabilité respective pour le test à la première différence sont inférieure à la valeur critique au seuil de 5% (-6,395642 et -4,766571 respectivement) et les deux autres variables qui ne sont stationnaire qu'en différence seconde: l'impôt et le taux d'intérêt réel. En définitive nous retenons que les variables LSM et LRDB sont stationnaires (intégrées d'ordre 1) et les deux autres sont intégrées d'ordre 2.

Etant donné que toutes les variables ne sont pas stationnaires au même niveau, il n'est donc plus possible de faire un modèle à correction d'erreur car le test de Co intégration de Johansen n'est valable que lorsque nous sommes en présence de variables stationnaires et intégrées au même ordre. Nous allons alors utiliser le modèle des moindres cadrés ordinaires (MCO) pour la suite de nos estimations après la vérification du test de significativité.

### **B- TEST DE SIGNIFICATIVITE**

Le test de significativité réalisé montre que dans l'ensemble, le modèle utilisé est globalement significatif dans la mesure où la probabilité associée (0.0012) est inférieure à 5%. Aussi le test nous révèle que les variables explicatives de l'épargne que nous utilisons dans notre équation telles que le revenu disponible (RDB) et le taux d'intérêt réel (TIR) sont toutes significatives dans la mesure où la probabilité globale du test pour chacune de ces variables est inférieure à 5% (0.0000 ; 0,0035 respectivement pour LRDB et LTIR) comme le montre l'ANNEXE. Mais la variable LT (Impôt) n'est pas significative car la probabilité associée (0,3291) est supérieure à 5%. Etant donné que la majorité des variables explicatives sont significatives, nous pouvons donc estimer un MCO sur les variables stationnaires afin d'éviter les régressions fallacieuses liées à la non-stationnarité de certaines variables. Pour cela, c'est la relation suivante que nous allons estimer :

$$\text{LSMt} = a_0 + a_1 * \text{LRDMt} + a_2 * \text{LTt} + a_3 * \text{LTIRt} + \epsilon_t$$

### **C- ESTIMATION DU MODELE**

Les résultats de nos estimations nous permettent d'écrire les équations de long et court terme.

#### **Equation de long terme**

|  |         |        |         |          |          |
|--|---------|--------|---------|----------|----------|
| $\text{LSMt} = -3.985710 + 1.368666 * \text{LRDMt} + 0.043969 * \text{LTt} - 1.280357 * \text{LTIRt} - 1,895 * r$  |         |        |         |          |          |
| <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 20%;">(-2,15)</td> <td style="width: 20%;">(8,04)</td> <td style="width: 20%;">(0,99)</td> <td style="width: 20%;">(-3,26)</td> <td style="width: 20%;">(-14,67)</td> </tr> </table> | (-2,15) | (8,04) | (0,99)  | (-3,26)  | (-14,67) |
| (-2,15)  | (8,04)  | (0,99) | (-3,26) | (-14,67) |          |

**Equation de court terme**

|   |         |         |          |  |
|---|---------|---------|----------|--|
| <b>LSMt = -3.749816 + 1.747502*LRDBt + 0.014653*LTt -1.501745*LTIRt</b> |         |         |          |  |
| (-0, 60)  | (1, 78) | (0, 18) | (-1, 53) |  |

Le résultat de l'estimation de l'équation (1) et (2) qui figure en ANNEXE ne peut être validé que s'il vérifie les tests standard tels que : les tests de stabilité de CUSUM et CUSUM CARRE, les hypothèses des MCO (Normalité, homoscédasticité et non autocorrélation des résidus).

**Test de CUSUM et CUSUM-CARRE**

L'analyse de test de cusum montre que le modèle est ponctuellement stable durant toute la période de 1989-2015. De même le **CUSUM-CARRE** (voir le graphique en annexe) révèle que le modèle est ponctuellement stable durant toute la période.

**Vérification des hypothèses de MCO**

Le tableau suivant récapitule les résultats des tests de normalité, d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation.

**Tableau N° 6 : Résultats des tests des MCO**

| Test             | Statistique   | Valeur de la statistique | Probabilité | Conclusion                        |
|------------------|---------------|--------------------------|-------------|-----------------------------------|
| Normalité        | Jarque-Berra  | 0,056004                 | 0,972387    | les résidus sont normaux          |
| Autocorrélation  | Obs*R-squared | 0.901644                 | 0,6371      | Les résidus sont non autocorrelés |
| Homoscédasticité | Obs*R-squared | 11.19799                 | 0,1302      | Les résidus sont homoscédastiques |

Source : Réalisé par nous-même à partir d'Eviews7

**Test de normalité**

Le test de normalité effectué est celui de Jarque-Bera qui stipule que les résidus sont normaux lorsque la probabilité est supérieure à 5%.

Le graphique montre que la probabilité du test de normalité 0,972387 est supérieure à 5%. Les résidus sont donc normaux.

**Test d'autocorrélation des erreurs**

Nous avons réalisé le test de Breusch-Godfrey (1978) pour vérifier si les erreurs sont auto corrélées ou non. La statistique de Breusch-Godfrey est donnée par  $BG = n \cdot R^2$  (où  $p$  désigne le nombre de retard des résidus,  $n$  le nombre d'observations,  $R^2$  le coefficient de détermination).  $BG$  est distribuée comme un khi-deux à  $p$  degré de liberté.

L'hypothèse de non-corrélation des erreurs est acceptée si la probabilité est supérieure à 5% ou si  $n \cdot R^2$  est inférieure à khi-deux lu dans la table au seuil de 5%. Le résultat du test figuré dans le tableau ci-dessus révèle que la probabilité du test d'autocorrélation 0,6371 est supérieure à 5%. Nous pouvons conclure que les erreurs ne sont pas corrélées. Par conséquent les estimations obtenues sont donc optimales.

**Test d'hétéroscédasticité**

Pour tester une hétéroscédasticité éventuelle des erreurs, nous avons effectué le test de White. Ce test stipule que les erreurs sont hétéroscédastiques si la probabilité de F-statistic est inférieure à 5%. Les résultats du test révèlent que les erreurs sont homocédastiques car la probabilité 0,1302 de F-statistic est supérieure à 5%

**PARAGRAPHE 2 : Analyse des résultats**

Nous allons dans cette partie, interpréter les résultats des estimations. L'analyse proprement dite fera l'objet de cette partie.

**A- REVENU DISPONIBLE DES MENAGES**

Les résultats des estimations montrent que le revenu a un impact positif et significatif sur l'épargne des ménages à long terme et à court terme. En effet à long terme, nous obtenons qu'une augmentation de 1% de revenu disponible entraîne une augmentation de 1,36% et à court terme l'augmentation de 1% de revenu disponible entraîne un accroissement de 1,74% de l'épargne des ménages. Le tableau n°9 représente les élasticités de l'épargne des ménages face au revenu disponible des ménages.

**Tableau N° 7 : Les élasticités de l'épargne des ménages face au revenu disponible des ménages**

| Libellés | Elasticité de court terme | Elasticité de long terme |
|----------|---------------------------|--------------------------|
| RDB      | 1,74%                     | 1,36                     |

**Source :** Réalisé par nous-même

Ce tableau montre que les comportements d'épargne des ménages face à une variation du RDB diffèrent selon que l'on serait sur le court et le long terme.

### **B- L'IMPOT**

Le test de significativité a montré que l'impôt n'est pas significatif. Ce qui ne nous permet pas de faire une interprétation économique sur cette variable.

### **C- LE TAUX D'INTERET REEL**

Les résultats du modèle montrent que le taux d'intérêt réel a un impact négatif et statistiquement significatif à court et à long terme. A long terme nous obtenons qu'une augmentation de 1% du taux d'intérêt induit une diminution de 1,28% de l'épargne des ménages et à court terme une augmentation de 1% induit une baisse de 1,50% de l'épargne des ménages. Le tableau suivant présente les élasticités de l'épargne des ménages.

**Tableau N° 8 : Les élasticités de l'épargne des ménages face au taux d'intérêt réel**

| Libellés | Elasticité de court terme | Elasticité de long terme |
|----------|---------------------------|--------------------------|
| TIR      | -1,50%                    | -1,28%                   |

**Source** : Réalisé par nous-même

D'après ce tableau les comportements de l'épargne des ménages sont peu différents selon que l'on serait sur le court et le long terme.

## **SECTION 2 : VALIDATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATION**

Nous aurons dans cette section procéder à la validation de nos hypothèses émises et par suite suggérer quelques recommandations.

### **PARAGRAPHE 1 : Validation des hypothèses**

#### **HYPOTHESE 1 : Le revenu disponible est un principal facteur du niveau général de l'épargne**

L'analyse des résultats issus de nos estimations confirme que le revenu disponible a un impact positif et significatif sur l'épargne des ménages. En effet, les travaux des différents chercheurs comme Keynes (1976) ont révélé que le revenu disponible est constitué de la consommation et de l'épargne (d'après la loi psychologique fondamentale de Keynes). Aussi bien à court qu'à long terme une variation positive de revenu disponible incite les ménages à épargner. Mais une augmentation soutenue de revenu incite plus les ménages à épargner dans

le court terme que dans le long terme. La mise ensemble de ces résultats nous permet de valider l'hypothèse selon laquelle le revenu disponible est un principal facteur du niveau général de l'épargne.

**HYPOTHESE 2 : La faiblesse du taux de l'épargne affecte négativement le niveau d'investissement des ménages**

Les résultats issus de nos estimations ont montré que l'impôt a un impact négatif mais non-significatif sur le niveau de l'épargne des ménages. En outre, puis que épargner c'est disposer de revenus supplémentaires générés par des intérêts des placements si la politique fiscale mise en place tend à trop amputer le bénéfice de ce renoncement à la consommation, cela accroît la préférence des ménages pour le présent. Dans ces conditions, un ménage sera plus incité à consommer qu'à épargner, ce qui constitue un grand frein pour les investissements.

L'effet des taux d'intérêt sur l'épargne est mitigé au Bénin puis que le signe du coefficient est négatif et significatif à court et long terme. Cela s'expliquerait par le fait que la plupart des banques commerciales n'ont pas encore une politique de taux d'intérêt qui pourrait inciter le drainage de l'épargne des ménages. Le taux d'intérêt devrait-être pour un ensemble d'institutions et d'intermédiaires financiers, l'instrument indispensable pour inciter les ménages à détenir les actifs financiers.

Ces faits sont à la base de la faiblesse de l'épargne au Bénin, ce qui fait qu'on note un faible niveau d'investissement au Bénin (voir l'évolution des courbes de l'épargne et des investissements). On peut alors valider l'hypothèse 2 en confirmant que la faiblesse du taux de l'épargne affecte négativement le niveau d'investissement des ménages.

**PARAGRAPHE 2 : Recommandation**

Au vu des résultats issus de notre recherche, nous avons formulé quelques recommandations à l'endroit des autorités politico-administratives et des ménages béninois dans le but de réaliser une mobilisation plus accrue et une affectation plus adéquate et suffisante de celle-ci, de procéder à une révision en profondeur et non-opportunistes des politiques d'épargne au Bénin. Il serait nécessaire à l'Etat béninois de :

- Agir positivement et de façon continue sur le revenu disponibles des ménages.
- Promouvoir les initiatives privées les plus productives pour une augmentation d'emplois plus rémunérée.

- Influencer négativement et durablement l'impôt afin de permettre aux ménages de maximiser leurs utilités.
- Réduire les taux d'imposition des activités bancaires afin de permettre à ces dernières de stimuler l'épargne des ménages.
- Instaurer une politique d'augmentation des taux créditeurs appliqués par les banques.
- Réduire l'assiette d'exonération pour pouvoir appliquer un taux d'imposition favorable.
- Exhorter les banques commerciales à réduire les pièces à fournir avant d'avoir accès aux services bancaires afin d'augmenter le taux de bancarisation au Bénin.

## **CONCLUSION**

Au terme de notre recherche basée sur l'utilisation des séries temporelles de 1989-2015, nous avons étudié la relation qui existe entre le revenu disponible, l'impôt, le taux d'intérêt réel et l'épargne des ménages au Bénin.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus permettent d'en déduire qu'il existe une parfaite relation entre l'épargne des ménages, le revenu disponible brut, l'impôt et le taux d'intérêt réel sur les dépôts.

Cette recherche nous a permis d'analyser les facteurs qui déterminent les performances d'épargne des ménages au Bénin à l'aide des séries temporelles et en se référant aux différents travaux antérieurs et courants de pensées économiques qui ont abordé la problématique de l'épargne sous différents aspects. Il ressort de nos estimations et résultats que le revenu disponible constitue un facteur principal et la variable qui a un effet plus important sur l'épargne des ménages au Bénin. Mais les variables comme l'impôt et le taux d'intérêt réel sur les dépôts affectent négativement l'épargne des ménages au Bénin.

Aussi, au regard de l'importance de secteur informel (banques ambulantes, tontines, les associations et autres), attestée par de nombreuses expériences en matière de collecte et d'affectation de l'épargne, la réorganisation formelle de ce secteur devrait préoccuper les autorités politico-administratives pour qu'elles soient rendues possible de mesurer quantitativement et qualitativement le flux d'épargne des ménages béninois.

L'étude de la fonction d'épargne des ménages dans l'économie béninoise sur la base de ces déterminants, s'est avérée une réalité préoccupante et délicate. L'inexistence de séries statistiques longues est l'un des facteurs limitatifs des analyses faites. Nous nous sommes basés sur 27 observations pour obtenir les résultats présentés dans ce document.

Dans un contexte actuel de crise des économies développées, nous espérons que les actions des pouvoirs publics sur chacun de ses déterminants comme recommandé, permettraient une mobilisation accrue des ressources financières et donc l'amélioration de niveau de l'épargne et lorsque cette accumulation sera accompagnée d'investissements productifs, l'on pourrait promouvoir une croissance soutenue au Bénin.

Notre étude sur les déterminants de l'épargne des ménages dans l'économie béninoise constitue l'ébauche d'un vaste domaine riche d'enseignement d'analyses économiques. Elle a pour but d'attirer l'attention bien des décideurs politiques que des économistes à développer des politiques adéquates pour une amélioration de l'épargne des ménages au Bénin.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**Abel GBETOENONMON** (2013), «le Bénin en Afrique de l'Ouest, vision défis et contraintes économiques», Cotonou Bulletin1 /7.

**Adam Smith**, (1776) : «Recherche sur la nature et cause des richesses des nations ».

**Avery et Kennikell**, (1989) "Risks-basic capital and deposit Insurance Refoume" Vol. 15 issu 4-5 page 847-874.

**Besley, Timoty** (1995): "Saving, Credit and Insurance", Handbook of Development Economic Vol.3, Eb.

**Beverly et Sherraden** (2007) ; Les déterminants de l'épargne des ménages au Québec".

Banque Mondiale, (1989): « Rapport sur le Développement dans le monde, Système Financier". **Callen et Thimann**, (1997). "Empirical Determinants of Household Saving: Evidence from OECD Countries. IMF Working Papers 181/97, Washington, D.C.\*

**Carroll**. (1998), "The four corporate citizenship".

CNUCED, (2015) : " Rapport sur l'investissement dans le monde, 207".

**David Ricardo**, (1989) «La théorie de la croissance économique:Les rendements décroissants ». David Romer: Macroéconomie approfondie, Collection Science Economique Edition Science, 1997.

**Angus DEATON**, (1990), « Saving in development countries », Theory and Review Word bane Economy Review.

**DICKEY D.FULLER W.** (1979.): Likelihood ratio statistic for auto regression time series with unit root, Journal of the American Statistic Association. Vol.74 n°366,.

DP/DGAE/MFE, (2000), « les sources de la croissance économique», BiPEN, édition 2000.

DP/DGAE/MFE (2001) «le financement de l'économie nationale», BiPEN édition 2001.

DPC/DGAE/MFE 2003, « système fiscal au Bénin et bien-être social » édition 2002.

DPP/MFE (2014) «Programme d'activité du ministère des finances et de l'économie» Gestion 2014.

**Duesenberry J.** (1949) Income," Saving and theory consumer behavior", Havard UP.

**François Modigliani, Richard Brumberg;** (1986); "cycle de vie, épargne individuelle et des nations. In: revue française d'économie, Vol. 1 n°2 pp. 16-54" The life-cycle hypothesis of saving: Aggregate Implications and test" .American Economic Review Vol. 53 n°1.

**Friedman M.** (1957); "Théorie de revenu permanent, "Revue économique", Vol.2, n°2, 1972.

**George A. SOGLOHOUN,** (2010), «épargne intérieure et croissance économique : cas du Bénin», mémoire de maîtrise en science économique.

**Ghislain W. BOHOUN et Gbègni ALLADASSI-BATO,** (2006), «analyse des déterminants de la consommation au Bénin», mémoire de maîtrise en science économique.

**Gregory Menkiw,** (2015), «Les principes de l'économie », 4<sup>ème</sup> Edition, chapitre 3.

**Harris, Loundes et Webster,** (2002) ; Les déterminants de l'épargne des ménages au Cirano. INSAE / EMICOV 2011, «Rapport final EMICoV 2011»

Initiative de CGAP, «Analyse de l'épargne au niveau national»

**Kantor et Fishback.** (2007) ; " Les déterminants de l'épargne des ménages au Québec"

**KEYNES J. M.**( 1971) : « Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie »,

**KEYNES J. M.** (1926), "The end of laisser-faire".

**Masson, Boyoumi et Samiei,** (1995). "International Evidence on the Determinants of Private Saving", IMF.

MEF (2015) « Rapport d'activité du ministère de l'économie et des finances », Gestion 2015.

**Norbert ASSOGBA** (2004), «Etude économétrique de la dynamique de l'investissement privé au Bénin», mémoire de fin de formation cycle I ENEAM.

OCDE, (2002): Rapport sur la réforme du secteur financier en Afrique, n°190.

**Pierre DANGNIVO,** (1996), «la formation de l'épargne et sa mobilisation à long terme dans l'économie béninoise», mémoire de fin de formation au COFEB.

**Rodrik,** (2000) ; « la hausse du taux d'épargne stimule-t-elle la croissance »

**Robert Solow** : « La théorie de la croissance et son évolution », revue française d'économie/ 1988/ /Vol. 3.

**Robert Lucas, Mill, (1986)** : « les Théories de la croissance économiques »

**Touhami ABDELKHALEK, (2012)**, «les déterminants de l'épargne des ménages au Maroc», Région et développement n°35-2012.

**SOLOW R. M. (1972)** «Théorie de la croissance économique», Paris : Armand Colin p : 157.

**Véronique FOURNIER (2007)**, « l'analyse de l'épargne des ménages au Québec», rapport de projet.

**Yaovi AZANLEKO (2012)**, «Déterminants de l'épargne domestique dans l'UEMOA», mémoire de master en économie de développement 2012.

## ANNEXES

Tableau n°9

| <b>LIBELLE</b> | <b>LSM</b> | <b>LRDB</b> | <b>LT</b>  | <b>LTIR</b> |
|----------------|------------|-------------|------------|-------------|
| <b>1989</b>    | 6,88230637 | 9,12573339  | 7,11394335 | 0,90753503  |
| <b>1990</b>    | 8,11850337 | 9,20833646  | 7,11058971 | 0,94509804  |
| <b>1991</b>    | 8,00889444 | 9,22141427  | 8,15836249 | 0,84509804  |
| <b>1992</b>    | 7,7554164  | 9,15481232  | 8,25527251 | 0,8893017   |
| <b>1993</b>    | 8,10548063 | 9,28501286  | 8,30749604 | 0,92531209  |
| <b>1994</b>    | 8,20601286 | 9,12977022  | 8,51054501 | 0,65321251  |
| <b>1995</b>    | 8,42831617 | 9,26861709  | 9,12736586 | 0,65321251  |
| <b>1996</b>    | 8,52020605 | 9,31007281  | 9,67577834 | 0,57170883  |
| <b>1997</b>    | 8,50754531 | 9,2941556   | 9,62324936 | 0,54406804  |
| <b>1998</b>    | 8,49548986 | 9,32901011  | 9,67209793 | 0,54406804  |
| <b>1999</b>    | 8,41257454 | 9,37325562  | 8,6794279  | 0,55406804  |
| <b>2000</b>    | 8,40353019 | 9,35395553  | 8,03100428 | 0,56406804  |
| <b>2001</b>    | 8,40508607 | 9,37246722  | 8,05652372 | 0,57406804  |
| <b>2002</b>    | 8,51375598 | 9,43139419  | 7,1354507  | 0,58406804  |
| <b>2003</b>    | 8,64930917 | 9,5307132   | 8,17026172 | 0,59406804  |
| <b>2004</b>    | 8,78241756 | 9,59481923  | 8,19173039 | 0,64406804  |
| <b>2005</b>    | 8,67539623 | 9,61890184  | 9,20194306 | 0,64406804  |
| <b>2006</b>    | 8,67323028 | 9,6434307   | 10,2340108 | 0,64406804  |
| <b>2007</b>    | 8,83476655 | 9,70908479  | 5,29353933 | 0,64406804  |
| <b>2008</b>    | 8,83491596 | 9,78067647  | 7,36791474 | 0,64406804  |
| <b>2009</b>    | 8,84872193 | 9,77085214  | 8,3823773  | 0,64406804  |
| <b>2010</b>    | 8,8307149  | 9,76309426  | 8,3935752  | 0,64406804  |
| <b>2011</b>    | 8,94662961 | 9,81514066  | 8,43695733 | 0,64406804  |
| <b>2012</b>    | 8,97709567 | 9,82985064  | 8,44731311 | 0,64406804  |
| <b>2013</b>    | 9,10983155 | 9,88051229  | 8,5720247  | 0,64406804  |
| <b>2014</b>    | 9,18580669 | 9,90578052  | 8,53032779 | 0,64406804  |
| <b>2015</b>    | 9,17355092 | 9,85695127  | 8,56516279 | 0,64406804  |

**Tableau n°10:** Test d'ADF sur la série LSM

|   |             |                       |             |           |
|---|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| Null Hypothesis: LSM has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)  |             |                       |             |           |
|   |             |                       | t-Statistic | Prob.*    |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic  |             |                       | -2.571451   | 0.2948    |
| Test critical values: 1% level  |             |                       | -4.374307   |           |
| 5% level  |             |                       | -3.603202   |           |
| 10% level   |             |                       | -3.238054   |           |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.   |             |                       |             |           |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LSM)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:22<br>Sample (adjusted): 1991 2015<br>Included observations: 25 after adjustments |             |                       |             |           |
| Variable  | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.     |
| LSM(-1)   | -0.529855   | 0.206053              | -2.571451   | 0.0178    |
| D(LSM(-1))  | -0.012126   | 0.094285              | -0.128612   | 0.8989    |
| C   | 4.235545    | 1.628198              | 2.601369    | 0.0167    |
| @TREND(1989)  | 0.024871    | 0.010146              | 2.451412    | 0.0231    |
| R-squared   | 0.281070    | Mean dependent var    |             | 0.042202  |
| Adjusted R-squared  | 0.178366    | S.D. dependent var    |             | 0.121346  |
| S.E. of regression  | 0.109992    | Akaike info criterion |             | -1.431163 |
| Sum squared resid   | 0.254065    | Schwarz criterion     |             | -1.236142 |
| Log likelihood  | 21.88953    | Hannan-Quinn criter.  |             | -1.377072 |
| F-statistic   | 2.736690    | Durbin-Watson stat    |             | 1.621139  |
| Prob(F-statistic)   | 0.069173    |                       |             |           |

**Tableau n°11** : test d'ADF sur la série LRDB

|  |             |                       |             |        |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| Null Hypothesis: LRDB has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)  |             |                       |             |        |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -2.349328   | 0.3946 |
| Test critical values:  | 1% level    |                       | -4.374307   |        |
|  | 5% level    |                       | -3.603202   |        |
|  | 10% level   |                       | -3.238054   |        |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |        |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LRDB)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:21<br>Sample (adjusted): 1991 2015<br>Included observations: 25 after adjustments |             |                       |             |        |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.  |
| LRDB(-1)   | -0.525359   | 0.223621              | -2.349328   | 0.0287 |
| D(LRDB(-1))  | -0.244061   | 0.203801              | -1.197547   | 0.2444 |
| C  | 4.774969    | 2.018470              | 2.365638    | 0.0277 |
| @TREND(1989)   | 0.017934    | 0.007516              | 2.386092    | 0.0265 |
| R-squared  | 0.398997    | Mean dependent var    | 0.025945    |        |
| Adjusted R-squared   | 0.313139    | S.D. dependent var    | 0.061476    |        |
| S.E. of regression   | 0.050950    | Akaike info criterion | -2.970304   |        |
| Sum squared resid  | 0.054514    | Schwarz criterion     | -2.775284   |        |
| Log likelihood   | 41.12880    | Hannan-Quinn criter.  | -2.916214   |        |
| F-statistic  | 4.647192    | Durbin-Watson stat    | 2.058466    |        |
| Prob(F-statistic)  | 0.012104    |                       |             |        |

**Tableau n°12** : test d'ADF sur la série LT

|  |             |                       |             |           |
|--|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| Null Hypothesis: LT has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)  |             |                       |             |           |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.*    |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -1.539530   | 0.7877    |
| Test critical values: 1% level   |             |                       | -4.374307   |           |
| 5% level   |             |                       | -3.603202   |           |
| 10% level  |             |                       | -3.238054   |           |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |           |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LT)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:23<br>Sample (adjusted): 1991 2015<br>Included observations: 25 after adjustments |             |                       |             |           |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.     |
| LT(-1)   | -0.234114   | 0.152068              | -1.539530   | 0.1386    |
| D(LT(-1))  | 0.024118    | 0.217894              | 0.110688    | 0.9129    |
| C  | 1.763828    | 1.076104              | 1.639086    | 0.1161    |
| @TREND(1989)   | 0.011158    | 0.009506              | 1.173740    | 0.2536    |
| R-squared  | 0.180673    | Mean dependent var    |             | 0.058183  |
| Adjusted R-squared   | 0.063626    | S.D. dependent var    |             | 0.076948  |
| S.E. of regression   | 0.074460    | Akaike info criterion |             | -2.211471 |
| Sum squared resid  | 0.116429    | Schwarz criterion     |             | -2.016451 |
| Log likelihood   | 31.64339    | Hannan-Quinn criter.  |             | -2.157381 |
| F-statistic  | 1.543593    | Durbin-Watson stat    |             | 2.101637  |
| Prob(F-statistic)  | 0.232700    |                       |             |           |

**Tableau n°13** : test d'ADF sur la série LTIR

| Null Hypothesis: LTIR has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)  |             |                       |             |        |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -1.501910   | 0.8016 |
| Test critical values: 1% level   |             |                       | -4.374307   |        |
| 5% level   |             |                       | -3.603202   |        |
| 10% level  |             |                       | -3.238054   |        |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |        |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LTIR)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:24<br>Sample (adjusted): 1991 2015<br>Included observations: 25 after adjustments |             |                       |             |        |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.  |
| LTIR(-1)   | -0.213389   | 0.142078              | -1.501910   | 0.1480 |
| D(LTIR(-1))  | -0.031862   | 0.213480              | -0.149252   | 0.8828 |
| C  | 0.127300    | 0.115098              | 1.106013    | 0.2812 |
| @TREND(1989)   | -0.000724   | 0.002405              | -0.301191   | 0.7662 |
| R-squared  | 0.163515    | Mean dependent var    | -0.012041   |        |
| Adjusted R-squared   | 0.044017    | S.D. dependent var    | 0.058120    |        |
| S.E. of regression   | 0.056827    | Akaike info criterion | -2.751976   |        |
| Sum squared resid  | 0.067815    | Schwarz criterion     | -2.556956   |        |
| Log likelihood   | 38.39970    | Hannan-Quinn criter.  | -2.697885   |        |
| F-statistic  | 1.368352    | Durbin-Watson stat    | 2.077662    |        |
| Prob(F-statistic)  | 0.279761    |                       |             |        |

**PREMIERE DIFFERENCE**

**Tableau n°14** : test d'ADF sur la série LSM

|  |             |                       |             |           |
|--|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| Null Hypothesis: D(LSM) has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)  |             |                       |             |           |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.*    |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -6.395642   | 0.0001    |
| Test critical values: 1% level   |             |                       | -4.394309   |           |
| 5% level   |             |                       | -3.612199   |           |
| 10% level  |             |                       | -3.243079   |           |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |           |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D (LSM,2)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:24<br>Sample (adjusted): 1992 2015<br>Included observations: 24 after adjustments |             |                       |             |           |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.     |
| D(LSM(-1))   | -1.393157   | 0.217829              | -6.395642   | 0.0000    |
| D(LSM(-1),2)   | 0.268063    | 0.085364              | 3.140240    | 0.0052    |
| C  | 0.122697    | 0.054328              | 2.258440    | 0.0352    |
| @TREND(1989)   | -0.003016   | 0.003219              | -0.936777   | 0.3600    |
| R-squared  | 0.676641    | Mean dependent var    |             | 0.004056  |
| Adjusted R-squared   | 0.628137    | S.D. dependent var    |             | 0.172172  |
| S.E. of regression   | 0.104992    | Akaike info criterion |             | -1.518862 |
| Sum squared resid  | 0.220465    | Schwarz criterion     |             | -1.322520 |
| Log likelihood   | 22.22634    | Hannan-Quinn criter.  |             | -1.466772 |
| F-statistic  | 13.95023    | Durbin-Watson stat    |             | 1.709990  |
| Prob(F-statistic)  | 0.000039    |                       |             |           |

**Tableau n°15** : test d'ADF sur la série LRDB

|  |             |                       |             |        |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| Null Hypothesis: D(LRDB) has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)   |             |                       |             |        |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -4.766571   | 0.0045 |
| Test critical values:  | 1% level    |                       | -4.394309   |        |
|  | 5% level    |                       | -3.612199   |        |
|  | 10% level   |                       | -3.243079   |        |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |        |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LRDB,2)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:25<br>Sample (adjusted): 1992 2015<br>Included observations: 24 after adjustments |             |                       |             |        |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.  |
| D(LRDB(-1))  | -1.901397   | 0.398902              | -4.766571   | 0.0001 |
| D(LRDB(-1),2)  | 0.251225    | 0.225888              | 1.112165    | 0.2793 |
| C  | 0.036492    | 0.027717              | 1.316600    | 0.2029 |
| @TREND(1989)   | 0.001158    | 0.001715              | 0.675082    | 0.5074 |
| R-squared  | 0.753045    | Mean dependent var    | -0.002579   |        |
| Adjusted R-squared   | 0.716002    | S.D. dependent var    | 0.106457    |        |
| S.E. of regression   | 0.056733    | Akaike info criterion | -2.749924   |        |
| Sum squared resid  | 0.064372    | Schwarz criterion     | -2.553581   |        |
| Log likelihood   | 36.99908    | Hannan-Quinn criter.  | -2.697834   |        |
| F-statistic  | 20.32881    | Durbin-Watson stat    | 1.687715    |        |
| Prob(F-statistic)  | 0.000003    |                       |             |        |

**Tableau n°16:** test d'ADF sur la série LT

|  |             |                       |             |        |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| Null Hypothesis: D(LT) has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)   |             |                       |             |        |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -3.568375   | 0.0544 |
| Test critical values: 1% level   |             |                       | -4.394309   |        |
| 5% level   |             |                       | -3.612199   |        |
| 10% level  |             |                       | -3.243079   |        |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |        |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LT,2)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:26<br>Sample (adjusted): 1992 2015<br>Included observations: 24 after adjustments |             |                       |             |        |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.  |
| D(LT(-1))  | -1.160654   | 0.325261              | -3.568375   | 0.0019 |
| D(LT(-1),2)  | 0.006617    | 0.214394              | 0.030865    | 0.9757 |
| C  | 0.123905    | 0.049094              | 2.523849    | 0.0202 |
| @TREND(1989)   | -0.003848   | 0.002500              | -1.539646   | 0.1393 |
| R-squared  | 0.581143    | Mean dependent var    | -0.000539   |        |
| Adjusted R-squared   | 0.518314    | S.D. dependent var    | 0.114293    |        |
| S.E. of regression   | 0.079323    | Akaike info criterion | -2.079562   |        |
| Sum squared resid  | 0.125843    | Schwarz criterion     | -1.883219   |        |
| Log likelihood   | 28.95474    | Hannan-Quinn criter.  | -2.027472   |        |
| F-statistic  | 9.249655    | Durbin-Watson stat    | 2.011084    |        |
| Prob(F-statistic)  | 0.000484    |                       |             |        |

**Tableau n°17** : test d'ADF sur la série LTIR

|  |             |                       |             |        |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| Null Hypothesis: D(LTIR) has a unit root<br>Exoenou<br>: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)   |             |                       |             |        |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -3.471359   | 0.0656 |
| Test critical values: 1% level   |             |                       | -4.394309   |        |
| 5% level   |             |                       | -3.612199   |        |
| 10% level  |             |                       | -3.243079   |        |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |        |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LTIR,2)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:26<br>Sample (adjusted): 1992 2015<br>Included observations: 24 after adjustments |             |                       |             |        |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.  |
| D(LTIR(-1))  | -1.143551   | 0.329425              | -3.471359   | 0.0024 |
| D(LTIR(-1),2)  | -0.038843   | 0.213824              | -0.181657   | 0.8577 |
| C  | -0.050113   | 0.030824              | -1.625762   | 0.1197 |
| @TREND(1989)   | 0.002463    | 0.001856              | 1.327110    | 0.1994 |
| R-squared  | 0.599091    | Mean dependent var    | -5.54E-18   |        |
| Adjusted R-squared   | 0.538955    | S.D. dependent var    | 0.088784    |        |
| S.E. of regression   | 0.060284    | Akaike info criterion | -2.628473   |        |
| Sum squared resid  | 0.072684    | Schwarz criterion     | -2.432130   |        |
| Log likelihood   | 35.54167    | Hannan-Quinn criter.  | -2.576383   |        |
| F-statistic  | 9.962231    | Durbin-Watson stat    | 2.020920    |        |
| Prob(F-statistic)  | 0.000316    |                       |             |        |

**DIFFERENCE SECONDE**

**Tableau n°18** : test d'ADF sur la série LSM

|   |             |                       |             |           |
|---|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| Null Hypothesis: D(LSM,2) has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)   |             |                       |             |           |
|   |             |                       | t-Statistic | Prob.*    |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic  |             |                       | -11.29191   | 0.0000    |
| Test critical values:   | 1% level    |                       | -4.416345   |           |
|   | 5% level    |                       | -3.622033   |           |
|   | 10% level   |                       | -3.248592   |           |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.   |             |                       |             |           |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LSM,3)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:27<br>Sample (adjusted): 1993 2015<br>Included observations: 23 after adjustments |             |                       |             |           |
| Variable  | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.     |
| D(LSM(-1),2)  | -1.875990   | 0.166136              | -11.29191   | 0.0000    |
| D(LSM(-1),3)  | 0.314535    | 0.076916              | 4.089350    | 0.0006    |
| C   | 0.010496    | 0.062239              | 0.168645    | 0.8679    |
| @TREND(1989)  | -0.000705   | 0.003754              | -0.187705   | 0.8531    |
| R-squared   | 0.875786    | Mean dependent var    |             | 0.002419  |
| Adjusted R-squared  | 0.856173    | S.D. dependent var    |             | 0.301553  |
| S.E. of regression  | 0.114363    | Akaike info criterion |             | -1.342114 |
| Sum squared resid   | 0.248497    | Schwarz criterion     |             | -1.144637 |
| Log likelihood  | 19.43432    | Hannan-Quinn criter.  |             | -1.292449 |
| F-statistic   | 44.65392    | Durbin-Watson stat    |             | 1.728980  |
| Prob(F-statistic)   | 0.000000    |                       |             |           |

**Tableau n°19:** test d'ADF sur la série LRDB

|  |             |                       |             |           |
|--|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| Null Hypothesis: D(LRDB,2) has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)   |             |                       |             |           |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.*    |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -8.201567   | 0.0000    |
| Test critical values: 1% level   |             |                       | -4.416345   |           |
| 5% level   |             |                       | -3.622033   |           |
| 10% level  |             |                       | -3.248592   |           |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |           |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LRDB,3)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:28<br>Sample (adjusted): 1993 2015<br>Included observations: 23 after adjustments |             |                       |             |           |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.     |
| D(LRDB(-1),2)  | -2.663657   | 0.324774              | -8.201567   | 0.0000    |
| D(LRDB(-1),3)  | 0.551550    | 0.175483              | 3.143043    | 0.0054    |
| C  | 0.027556    | 0.032884              | 0.837968    | 0.4125    |
| @TREND(1989)   | -0.001797   | 0.002005              | -0.896455   | 0.3812    |
| R-squared  | 0.912279    | Mean dependent var    |             | 0.000243  |
| Adjusted R-squared   | 0.898428    | S.D. dependent var    |             | 0.199758  |
| S.E. of regression   | 0.063664    | Akaike info criterion |             | -2.513634 |
| Sum squared resid  | 0.077008    | Schwarz criterion     |             | -2.316156 |
| Log likelihood   | 32.90679    | Hannan-Quinn criter.  |             | -2.463969 |
| F-statistic  | 65.86489    | Durbin-Watson stat    |             | 2.000126  |
| Prob(F-statistic)  | 0.000000    |                       |             |           |

**Tableau n°20:** test d'ADF sur la série LT

|  |             |                       |             |        |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| Null Hypothesis: D(LT,2) has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)   |             |                       |             |        |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -4.217756   | 0.0151 |
| Test critical values: 1% level   |             |                       | -4.416345   |        |
| 5% level   |             |                       | -3.622033   |        |
| 10% level  |             |                       | -3.248592   |        |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |        |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LT,3)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:28<br>Sample (adjusted): 1993 2015<br>Included observations: 23 after adjustments |             |                       |             |        |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.  |
| D(LT(-1),2)  | -1.680823   | 0.398511              | -4.217756   | 0.0005 |
| D(LT(-1),3)  | 0.070948    | 0.225586              | 0.314505    | 0.7566 |
| C  | -0.002428   | 0.052983              | -0.045833   | 0.9639 |
| @TREND(1989)   | 6.35E-06    | 0.003231              | 0.001965    | 0.9985 |
| R-squared  | 0.787903    | Mean dependent var    | -0.003157   |        |
| Adjusted R-squared   | 0.754414    | S.D. dependent var    | 0.206680    |        |
| S.E. of regression   | 0.102423    | Akaike info criterion | -1.562631   |        |
| Sum squared resid  | 0.199321    | Schwarz criterion     | -1.365154   |        |
| Log likelihood   | 21.97026    | Hannan-Quinn criter.  | -1.512966   |        |
| F-statistic  | 23.52723    | Durbin-Watson stat    | 2.033038    |        |
| Prob(F-statistic)  | 0.000001    |                       |             |        |

**Tableau n°21** : test d'ADF sur la série LTIR

|  |             |                       |             |        |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| Null Hypothesis: D(LTIR,2) has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)   |             |                       |             |        |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -5.739686   | 0.0006 |
| Test critical values: 1% level   |             |                       | -4.416345   |        |
| 5% level   |             |                       | -3.622033   |        |
| 10% level  |             |                       | -3.248592   |        |
| *MacKinnon (1996) one-sided p-values.  |             |                       |             |        |
| Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br>Dependent Variable: D(LTIR,3)<br>Method: Least Squares<br>Date: 09/24/16 Time: 14:29<br>Sample (adjusted): 1993 2015<br>Included observations: 23 after adjustments |             |                       |             |        |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.  |
| D(LTIR(-1),2)  | -2.175778   | 0.379076              | -5.739686   | 0.0000 |
| D(LTIR(-1),3)  | 0.365940    | 0.211776              | 1.727958    | 0.1002 |
| C  | -0.022331   | 0.037492              | -0.595619   | 0.5585 |
| @TREND(1989)   | 0.001321    | 0.002286              | 0.577863    | 0.5701 |
| R-squared  | 0.826284    | Mean dependent var    | -0.001922   |        |
| Adjusted R-squared   | 0.798855    | S.D. dependent var    | 0.161536    |        |
| S.E. of regression   | 0.072448    | Akaike info criterion | -2.255136   |        |
| Sum squared resid  | 0.099724    | Schwarz criterion     | -2.057659   |        |
| Log likelihood   | 29.93406    | Hannan-Quinn criter.  | -2.205471   |        |
| F-statistic  | 30.12457    | Durbin-Watson stat    | 2.065203    |        |
| Prob(F-statistic)  | 0.000000    |                       |             |        |

**Tableau n°22:** test d'ADF sur le résidu

|  |             |                       |             |        |
|--|-------------|-----------------------|-------------|--------|
| Null Hypothesis: D(RESID) has a unit root<br>Exogenous: Constant, Linear Trend<br>Lag Length: 1 (Fixed)  |             |                       |             |        |
|  |             |                       | t-Statistic | Prob.* |
| Augmented Dickey-Fuller test statistic   |             |                       | -14.57239   | 0.0001 |
| Test critical values:  | 1% level    |                       | -4.667883   |        |
|  | 5% level    |                       | -3.733200   |        |
|  | 10% level   |                       | -3.310349   |        |
| <p>*MacKinnon (1996) one-sided p-values.<br/>Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations<br/>and may not be accurate for a sample size of 16</p> <p>Augmented Dickey-Fuller Test Equation<br/>Dependent Variable: D(RESID,2)<br/>Method: Least Squares<br/>Date: 09/24/16 Time: 14:30<br/>Sample (adjusted): 2000 2015<br/>Included observations: 16 after adjustments</p> |             |                       |             |        |
| Variable   | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.  |
| D(RESID(-1))   | -1.895313   | 0.130062              | -14.57239   | 0.0000 |
| D(RESID(-1),2)   | 0.207967    | 0.069824              | 2.978466    | 0.0115 |
| C  | -0.000866   | 0.006964              | -0.124394   | 0.9031 |
| @TREND(1989)   | -3.80E-05   | 0.000361              | -0.105279   | 0.9179 |
| R-squared  | 0.987711    | Mean dependent var    | -0.006168   |        |
| Adjusted R-squared   | 0.984639    | S.D. dependent var    | 0.049643    |        |
| S.E. of regression   | 0.006153    | Akaike info criterion | -7.131533   |        |
| Sum squared resid  | 0.000454    | Schwarz criterion     | -6.938386   |        |
| Log likelihood   | 61.05226    | Hannan-Quinn criter.  | -7.121642   |        |
| F-statistic  | 321.5050    | Durbin-Watson stat    | 1.459391    |        |
| Prob(F-statistic)  | 0.000000    |                       |             |        |

## ANALYSE DES DETERMINANTS DE L'EPARGNE DES MENAGES AU BENIN

Long terme

### Tableau 23

Dependent Variable: LSM  
 Method: Least Squares  
 Date: 10/26/16 Time: 13:04  
 Sample: 1989 2015  
 Included observations: 27

| Variable           | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.     |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| C                  | -3.985710   | 1.855822              | -2.147679   | 0.0425    |
| LRDB               | 1.368666    | 0.170027              | 8.049713    | 0.0000    |
| LT                 | 0.043969    | 0.044099              | 0.997057    | 0.3291    |
| LTIR               | -1.280357   | 0.393195              | -3.256288   | 0.0035    |
| R-squared          | 0.840202    | Mean dependent var    |             | 8.529093  |
| Adjusted R-squared | 0.819358    | S.D. dependent var    |             | 0.486356  |
| S.E. of regression | 0.206711    | Akaike info criterion |             | -0.179039 |
| Sum squared resid  | 0.982775    | Schwarz criterion     |             | 0.012937  |
| Log likelihood     | 6.417024    | Hannan-Quinn criter.  |             | -0.121954 |
| F-statistic        | 40.31045    | Durbin-Watson stat    |             | 1.768021  |
| Prob(F-statistic)  | 0.000000    |                       |             |           |

Court terme

### Tableau 24

| Variable           | Coefficient | Std. Error            | t-Statistic | Prob.     |
|--------------------|-------------|-----------------------|-------------|-----------|
| LRDB               | 1.747502    | 0.339358              | 5.149436    | 0.0001    |
| LT                 | 0.014653    | 0.019898              | 0.736432    | 0.4715    |
| LTIR               | -1.501745   | 0.307560              | -4.882764   | 0.0001    |
| LSM(-2)            | 0.042050    | 0.095718              | 0.439307    | 0.6660    |
| LRDB(-2)           | -0.458681   | 0.381481              | -1.202369   | 0.2457    |
| LT(-2)             | 0.009492    | 0.019464              | 0.487662    | 0.6320    |
| LTIR(-2)           | 0.698877    | 0.302520              | 2.310185    | 0.0337    |
| C                  | -3.749816   | 1.001225              | -3.745227   | 0.0016    |
| R-squared          | 0.960484    | Mean dependent var    |             | 8.611388  |
| Adjusted R-squared | 0.944213    | S.D. dependent var    |             | 0.359414  |
| S.E. of regression | 0.084891    | Akaike info criterion |             | -1.840552 |
| Sum squared resid  | 0.122511    | Schwarz criterion     |             | -1.450512 |
| Log likelihood     | 31.00690    | Hannan-Quinn criter.  |             | -1.732371 |
| F-statistic        | 59.02932    | Durbin-Watson stat    |             | 1.648524  |
| Prob(F-statistic)  | 0.000000    |                       |             |           |

**Tableau n°25 : test d'hétéroscédasticité**

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

|                     |          |                     |        |
|---------------------|----------|---------------------|--------|
| F-statistic         | 1.970373 | Prob. F(7,17)       | 0.1200 |
| Obs*R-squared       | 11.19799 | Prob. Chi-Square(7) | 0.1302 |
| Scaled explained SS | 5.001884 | Prob. Chi-Square(7) | 0.6597 |

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 10/26/16 Time: 13:19

Sample: 1991 2015

Included observations: 25

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob.  |
|----------|-------------|------------|-------------|--------|
| C        | -0.088163   | 0.072386   | -1.217959   | 0.2399 |
| LRDB     | 0.005263    | 0.024535   | 0.214516    | 0.8327 |
| LT       | 0.000868    | 0.001439   | 0.603384    | 0.5542 |
| LTIR     | 0.060469    | 0.022236   | 2.719456    | 0.0146 |
| LSM(-2)  | 0.011417    | 0.006920   | 1.649785    | 0.1173 |
| LRDB(-2) | -0.012360   | 0.027580   | -0.448155   | 0.6597 |
| LT(-2)   | 0.001940    | 0.001407   | 1.378838    | 0.1858 |
| LTIR(-2) | 0.000712    | 0.021871   | 0.032573    | 0.9744 |

|                    |          |                       |           |
|--------------------|----------|-----------------------|-----------|
| R-squared          | 0.447920 | Mean dependent var    | 0.004900  |
| Adjusted R-squared | 0.220592 | S.D. dependent var    | 0.006952  |
| S.E. of regression | 0.006137 | Akaike info criterion | -7.094490 |
| Sum squared resid  | 0.000640 | Schwarz criterion     | -6.704450 |
| Log likelihood     | 96.68113 | Hannan-Quinn criter.  | -6.986309 |
| F-statistic        | 1.970373 | Durbin-Watson stat    | 1.864302  |
| Prob(F-statistic)  | 0.120018 |                       |           |

**Tableau n°26: test de Corrélation**

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

|               |          |                     |        |
|---------------|----------|---------------------|--------|
| F-statistic   | 0.280614 | Prob. F(2,15)       | 0.7592 |
| Obs*R-squared | 0.901644 | Prob. Chi-Square(2) | 0.6371 |

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 10/26/16 Time: 13:33

Sample: 1991 2015

Included observations: 25

Presample missing value lagged residuals set to zero.

| Variable  | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob.  |
|-----------|-------------|------------|-------------|--------|
| LRDB      | -0.046169   | 0.361447   | -0.127733   | 0.9001 |
| LT        | -0.009915   | 0.024672   | -0.401877   | 0.6934 |
| LTIR      | 0.080088    | 0.349403   | 0.229215    | 0.8218 |
| LSM(-2)   | -0.005563   | 0.104884   | -0.053041   | 0.9584 |
| LRDB(-2)  | 0.065269    | 0.415988   | 0.156900    | 0.8774 |
| LT(-2)    | -0.002665   | 0.021375   | -0.124673   | 0.9024 |
| LTIR(-2)  | -0.069322   | 0.330504   | -0.209745   | 0.8367 |
| C         | -0.027247   | 1.068434   | -0.025502   | 0.9800 |
| RESID(-1) | 0.218954    | 0.381310   | 0.574215    | 0.5743 |
| RESID(-2) | 0.224683    | 0.363164   | 0.618683    | 0.5454 |

|                    |           |                       |           |
|--------------------|-----------|-----------------------|-----------|
| R-squared          | 0.036066  | Mean dependent var    | -1.49E-15 |
| Adjusted R-squared | -0.542295 | S.D. dependent var    | 0.071447  |
| S.E. of regression | 0.088729  | Akaike info criterion | -1.717284 |
| Sum squared resid  | 0.118093  | Schwarz criterion     | -1.229734 |
| Log likelihood     | 31.46605  | Hannan-Quinn criter.  | -1.582058 |
| F-statistic        | 0.062359  | Durbin-Watson stat    | 1.818822  |
| Prob(F-statistic)  | 0.999892  |                       |           |

## STABILITE GLOBALE

**Tableau n°27:**

Chow Breakpoint Test: 1995

Null Hypothesis: No breaks at specified breakpoints

Equation Sample: 1990 2015

|                      |          |                     |        |
|----------------------|----------|---------------------|--------|
| F-statistic          | 7.016013 | Prob. F(5,16)       | 0.0012 |
| Log likelihood ratio | 30.18094 | Prob. Chi-Square(5) | 0.0000 |

**TEST DE RAMSEY**

**Tableau n°28:**

Ramsey RESET Test

Equation: UNTITLED

Specification: LSM LRDB LT LTIR LSM(-2) LRDB(-2) LT(-2) LTIR(-2) C

Omitted Variables: Squares of fitted values

|                  | Value    | df      | Probability |
|------------------|----------|---------|-------------|
| t-statistic      | 0.023807 | 16      | 0.9813      |
| F-statistic      | 0.000567 | (1, 16) | 0.9813      |
| Likelihood ratio | 0.000886 | 1       | 0.9763      |

F-test summary:

|                  | Sum of Sq. | df | Mean Squares |
|------------------|------------|----|--------------|
| Test SSR         | 4.34E-06   | 1  | 4.34E-06     |
| Restricted SSR   | 0.122511   | 17 | 0.007207     |
| Unrestricted SSR | 0.122507   | 16 | 0.007657     |
| Unrestricted SSR | 0.122507   | 16 | 0.007657     |

LR test summary:

|                   | Value    | df |
|-------------------|----------|----|
| Restricted LogL   | 31.00690 | 17 |
| Unrestricted LogL | 31.00734 | 16 |

Unrestricted Test Equation:

Dependent Variable: LSM

Method: Least Squares

Date: 10/26/16 Time: 14:03

Sample: 1991 2015

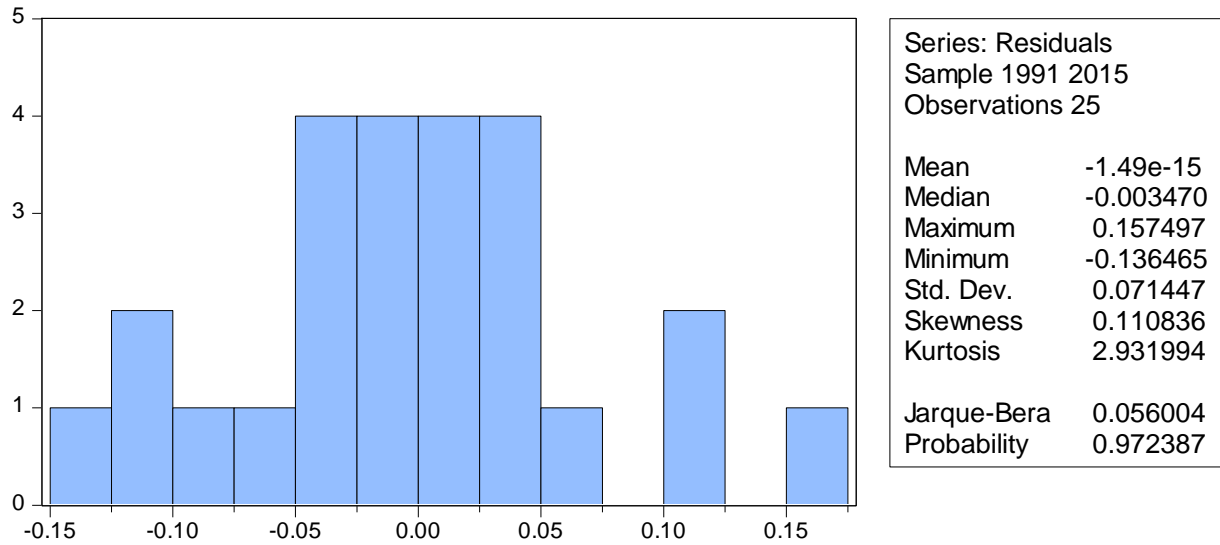
Included observations: 25

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob.  |
|----------|-------------|------------|-------------|--------|
| LRDB     | 1.958712    | 8.878512   | 0.220613    | 0.8282 |
| LT       | 0.016472    | 0.079111   | 0.208219    | 0.8377 |
| LTIR     | -1.676475   | 7.346172   | -0.228211   | 0.8224 |
| LSM(-2)  | 0.047111    | 0.234394   | 0.200993    | 0.8432 |
| LRDB(-2) | -0.511870   | 2.268451   | -0.225647   | 0.8243 |
| LT(-2)   | 0.010788    | 0.058020   | 0.185932    | 0.8548 |
| LTIR(-2) | 0.784895    | 3.626510   | 0.216433    | 0.8314 |
| C        | -4.745206   | 41.82289   | -0.113460   | 0.9111 |
| FITTED^2 | -0.007093   | 0.297943   | -0.023807   | 0.9813 |

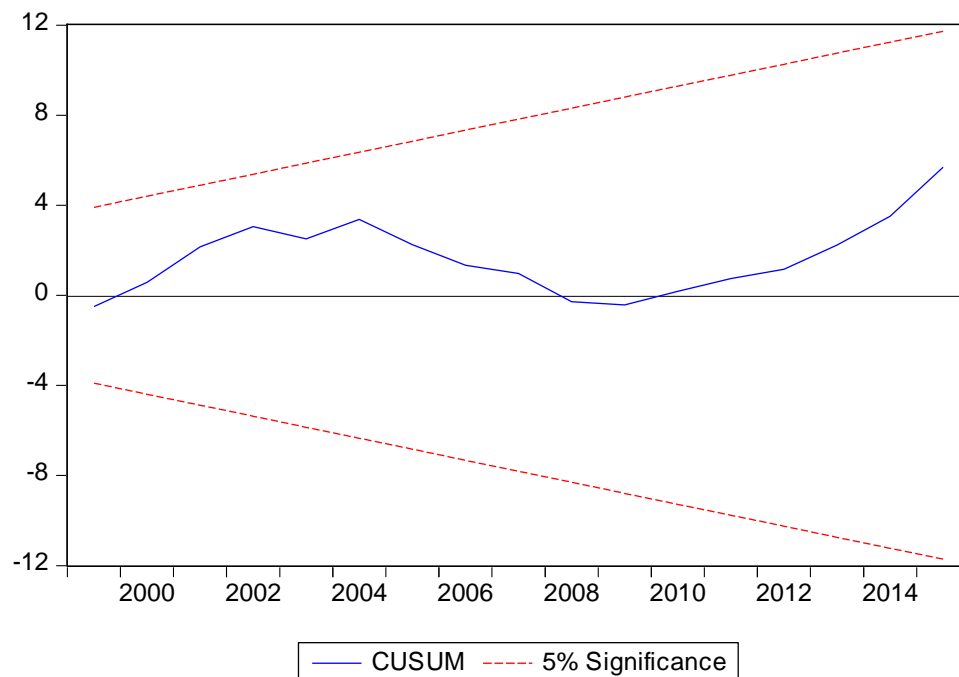
|                    |          |                       |           |
|--------------------|----------|-----------------------|-----------|
| R-squared          | 0.960485 | Mean dependent var    | 8.611388  |
| Adjusted R-squared | 0.940728 | S.D. dependent var    | 0.359414  |
| S.E. of regression | 0.087502 | Akaike info criterion | -1.760587 |
| Sum squared resid  | 0.122507 | Schwarz criterion     | -1.321792 |
| Log likelihood     | 31.00734 | Hannan-Quinn criter.  | -1.638884 |
| F-statistic        | 48.61418 | Durbin-Watson stat    | 1.640624  |
| Prob(F-statistic)  | 0.000000 |                       |           |

**GRAPHIQUES**

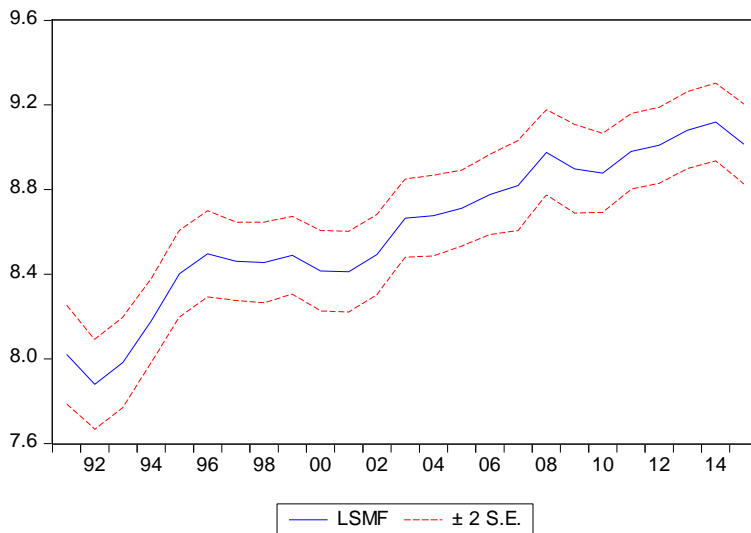
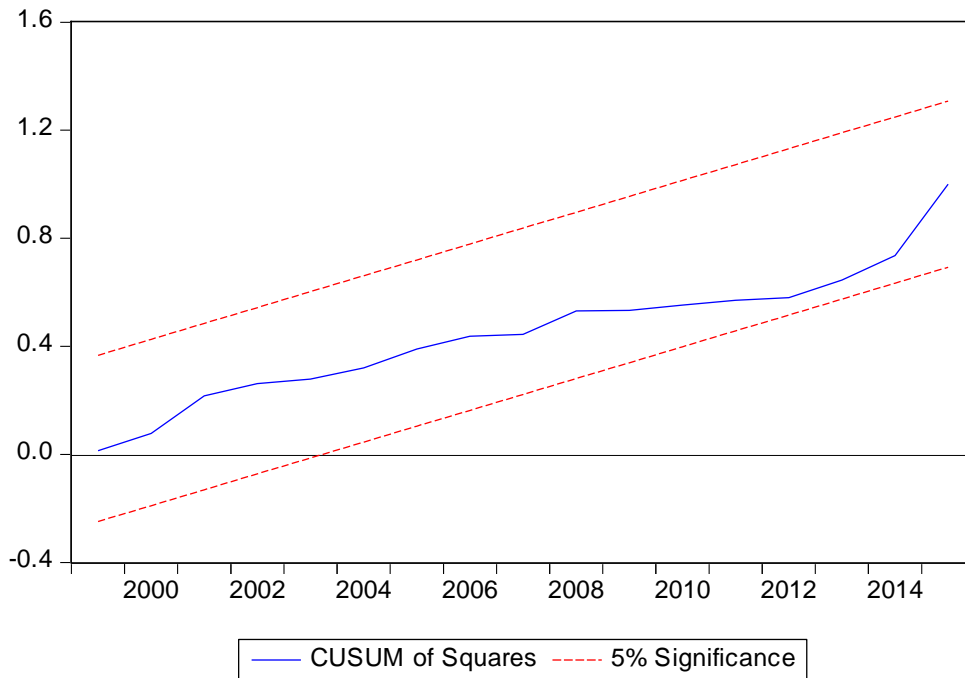
**Test de normalité**



**Cusum**



## ANALYSE DES DETERMINANTS DE L'EPARGNE DES MENAGES AU BENIN



|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Forecast: LSMF               |          |
| Actual: LSM                  |          |
| Forecast sample: 1989 2015   |          |
| Adjusted sample: 1991 2015   |          |
| Included observations: 25    |          |
| Root Mean Squared Error      | 0.070295 |
| Mean Absolute Error          | 0.054903 |
| Mean Abs. Percent Error      | 0.637634 |
| Theil Inequality Coefficient | 0.004078 |
| Bias Proportion              | 0.000032 |
| Variance Proportion          | 0.008794 |
| Covariance Proportion        | 0.991174 |

**Table des matières**

|   |      |
|---|------|
| <b>AVERTISSEMENT</b> .....  | i    |
| <b>Sommaire</b> .....   | ii   |
| DEDICACES 1 .....   | iii  |
| DEDICACES 2 .....   | iv   |
| REMERCIEMENTS .....   | v    |
| LISTE DES ABREVIATIONS .....  | vi   |
| LISTE DES TABLEAUX .....  | viii |
| Résumé .....  | ix   |
| <b>Introduction</b> .....   | 1    |
| <b>CHAPITRE 1 :</b> .....   | 3    |
| <b>DU CADRE INSTITUTIONNEL A LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE</b> .....          | 3    |
| <b>SECTION1 : PRESENTATION GENERALE DE LA BOA-BENN</b> .....                | 3    |
| PARAGRAPHE 1 : Historique, Activités et Ressources de la BOA. ....          | 3    |
| A- HISTORIQUE .....   | 3    |
| 1- MISSIONS .....   | 4    |
| 2- OBJECTIFS.....   | 5    |
| B- ACTIVITES .....  | 6    |
| C- RESSOURCES DE LA BOA.....  | 8    |
| 1- RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERE .....                               | 8    |
| a- RESSOURCES MATERIELLES.....  | 8    |
| b- RESSOURCES FINANCIERES .....   | 9    |
| 2- RESSOURCES HUMAINES .....  | 9    |
| PARAGRAPHE 2 : Structure Organisationnelle et Fonctionnement de la BOA..... | 11   |
| A- ORGANES .....  | 11   |
| B- FONCTIONNEMENT DE LA BOA .....   | 12   |
| <b>SECTION 2 : DEROULEMENT DE NOTRE STAGE ET PROBLEMATIQUE DE</b>           |      |
| <b>L'ETUDE</b> .....  | 14   |
| PARAGRAPHE 1 : Déroulement de notre stage .....                             | 14   |
| A- TRAVAUX EFFECTUES AU SERVICE CLIENTELE.....                              | 14   |
| B- DIFFICULTES RENCONTREES .....  | 15   |
| PARAGRAPHE 2 : Observations du stage et ciblage de la problématique .....   | 15   |
| A- OBSERVATIONS DU STAGE.....   | 15   |
| <b>CHAPITRE 2 :</b> .....   | 18   |
| <b>CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE</b> .....                                     | 18   |

|  |    |
|--|----|
| <b>SECTION1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES</b> .....   | 18 |
| PARAGRAPHE1 : Problématique.....   | 18 |
| PARAGRAPHE 2 : Objectifs et Hypothèses .....   | 21 |
| A-    OBJECTIFS .....  | 21 |
| C-    HYPOTHESES .....   | 21 |
| <b>SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE</b><br>.....                                    | 21 |
| PARAGRAPHE1 : Revue de littérature.....  | 21 |
| A-    REVUE THEORIQUE.....   | 21 |
| B-    REVUE EMPIRIQUE.....   | 30 |
| PARAGRAPHE 2 : Méthodologie de la recherche.....   | 34 |
| A-    COLLECTE DES DONNEES .....   | 34 |
| B-    CADRE DE REFERENCE .....   | 34 |
| C-    CHOIX DES VARIABLES ET JUSTIFICATION .....   | 35 |
| D-    TECHNIQUE D'ANALYSE .....  | 35 |
| E-    TRAITEMENT DES DONNEES .....   | 36 |
| ETUDES DE LA STATIONNARITE DES SERIES .....  | 36 |
| COINTEGRATION ET MODELE A CORRECTION D'ERREUR.....   | 37 |
| F-    TESTS DE VALIDATION DU MODELE.....   | 38 |
| <b>CHAPITRE 3 :</b> .....  | 41 |
| <b>ANALYSE DES RESULTATS ET</b> .....  | 41 |
| <b>RECOMMANDATION</b> .....  | 41 |
| <b>SECTION1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS</b> .....  | 41 |
| PARAGRAPHE 1 : présentation des résultats .....  | 41 |
| A-    TESTS DE STATIONNALITE .....   | 41 |
| B-    TEST DE SIGNIFICATIVITE .....  | 43 |
| C-    ESTIMATION DU MODELE .....   | 43 |
| PARAGRAPHE 2 : Analyse des résultats.....  | 45 |
| A-    REVENU DISPONIBLE DES MENAGES.....   | 45 |
| B-    L'IMPOT.....   | 46 |
| C-    LE TAUX D'INTERET REEL .....   | 46 |
| <b>SECTION 2 : VALIDATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATION</b> .....   | 46 |
| PARAGRAPHE 1 : Validation des hypothèses .....   | 46 |
| HYPOTHESE 1 : Le revenu disponible est un principal facteur du niveau général de l'épargne ....                  | 46 |
| HYPOTHESE 2 : La faiblesse du taux de l'épargne affecte négativement le niveau d'investissement des ménages..... | 47 |

|  |    |
|--|----|
| PARAGRAPHE 2 : Recommandation .....      | 47 |
| <b>CONCLUSION</b> .....                  | 49 |
| <b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> ..... | 50 |
| <b>ANNEXES</b> .....                     | a  |
| <b>Table des matières</b> .....          | u  |